Fribourg, Suisse. — 42me année. — N° 135. Le numéro 5 centimes Mercredi 12 juin 1912

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
Imprimerie Saint-Paul
Avenue de Pérolles, Fribourg, Suisse

ABONNEMENTS

	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
Suisse.	Fr. 1 50	4 —	6 50	12 —
Etranger	» 2 80	7 —	13 —	25 —

On peut s'abonner à chaque bureau de poste. Les abonnements partent du 1er et du 16 de chaque mois.

O. I. X.

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
AGENCE DE PUBLICITÉ
HAASENSTEIN & VOGLER
Rue St-Pierre
FRIBOURG

PRIX DES ANNONCES

Fribourg, canton	15 cent.	la ligne ou son espace.
La Suisse. . . .	20 »	
L'Etranger . . .	25 »	
Réclames. . . .	50 »	

M. V. X.

Nouvelles du jour

La bataille qui a mis aux prises, samedi, les troupes italiennes et turco-arabes a été longue et acharnée. C'est sans contredit le plus important fait d'armes de la campagne africaine, tant par les forces qui y ont pris part que par le nombre des morts et des blessés. L'oasis de Zanzour, où pendant une douzaine d'heures l'action a été continuelle et violente, est située à l'ouest de Tripoli, à une vingtaine de kilomètres de distance. Les Turcs et les Arabes s'y étaient fortifiés, et leurs avant-postes menaçaient sans cesse la garnison italienne de Gargaresch, qui se trouve à mi-chemin entre Tripoli et Zanzour, le long de la mer. C'est à Zanzour que se formaient les caravanes qui ravitaillaient les troupes turques de l'intérieur. On ne comprenait pas en Italie pourquoi le général Caneva ne délogeait pas l'ennemi de cette place *stratégique si importante*. Aujourd'hui, c'est chose faite. Les nouvelles troupes italiennes, soldats d'un an, non encore habitués au climat africain, ont fait, d'après le télégramme du général Caneva, des prodiges de valeur à la baïonnette, sur un sol mouvant et sablonneux, hérissé de dunes, sous un soleil tropical, rendu encore plus ardent par le vent chaud du désert.

Les troupes italiennes qui ont pris part à la bataille comprenaient environ 19,000 hommes. Elles ont eu 30 morts et 260 blessés. Le général Caneva, dont les télégrammes officiels sont de vrais modèles de style bref, concis et exact, déclare que, d'après le nombre des cadavres trouvés par les Italiens, les pertes de l'ennemi doivent s'élever à plus de mille morts.

Les journaux italiens enregistrent cette nouvelle victoire avec d'autant plus d'enthousiasme qu'elle était inattendue. *On avait en effet si souvent* répété que, avec le mois de juin, les opérations militaires ne seraient plus possibles, par le fait des grandes chaleurs. La vérité est que, sur le littoral de la Tripolitaine, il ne fait guère plus chaud que dans certaines régions de l'Italie où les troupes font des manœuvres au gros de l'été.

On avait dit aussi que les troupes turco-arabes se retiraient devant les avant-gardes italiennes et se dérobaient à la lutte. La bataille de Zanzour prouve que les Turcs ne renoncent jamais à se battre, même lorsqu'ils sont sûrs de la défaite.

⁂

A Constantinople, on est persuadé que les Italiens occuperont prochainement l'île de Chio. Dans ce cas, la *Porte est décidée à fermer de nouveau* les Dardanelles.

⁂

La presse italienne commente longuement le décret d'excommunication du Pape contre les Arméniens schismatiques révoltés contre Mgr Terzian. Contrairement à leur attitude habituelle, tous les journaux, sans exception, donnent raison au Pape, qui a condamné le groupe de laïques arméniens pour avoir *sollicité* du gouvernement turc la destitution du patriarche. On sait comment a été conclu ce honteux marché. Les Arméniens ont dit aux Jeunes-Turcs : « Débarrassez-nous de notre patriarche et nous voterons pour vous aux élections à la Chambre. » Ainsi fut fait.

⁂

La persécution engagée contre les prêtres dans la Valteline vient d'avoir un résultat auquel les radicaux ne s'attendaient pas. Les catholiques ont participé pour la première fois aux élections communales, qui ont eu lieu lundi. A Sondrio, ils présentaient quatre candidats, dont trois furent nommés à une grande majorité. Cette intervention des catholiques signifie la prochaine rupture de l'omnipotence radicale à Sondrio.

⁂

On s'est étonné que lord Haldane, ministre de la guerre en Angleterre, abandonnât son poste pour devenir lord-chancelier. Il était considéré comme l'agent de la politique d'un rapprochement anglo-allemand, et il avait fait deux voyages en Allemagne pour travailler à ce but. Il semblait tout désigné pour discuter avec le baron Marschall de Bieberstein, le nouvel ambassadeur d'Allemagne à Londres, les conditions d'une entente qui porterait surtout sur la fin de la rivalité maritime des deux nations. Lord Haldane sort de son important ministère pour devenir chef suprême de la magistrature britannique et président de la Chambre des lords, fonctions peu actives que comporte sa charge de lord-chancelier. Est-ce un honneur ou une disgrâce ? demandent les journaux allemands.

C'est, de la part de lord Haldane, un calcul, et, de la part du roi d'Angleterre, une récompense, car le lord-chancelier touche annuellement 250,000 francs, c'est-à-dire les émoluments les plus élevés que perçoive un membre du cabinet.

⁂

Nous avons parlé des mesures arbitraires prises par le préfet de police de Berlin contre les *homes* catholiques qui hébergent des protestantes. Cette attitude du magistrat berlinois est vivement blâmée, même par les journaux libéraux. Ainsi, la *Strassburger Post*, organe national-libéral, déclare que, « si les faits ont été relatés exactement, il n'y a pas d'expression assez forte pour flétrir de tels procédés. C'est purement et simplement un scandale, car cela ne regarde ni le président de la police, ni qui que ce soit, que des dames protestantes préfèrent loger chez des dames catholiques. Nous ne vivons cependant pas dans une « maison de force confessionnelle » où les cellules catholiques sont d'un côté, les protestantes de l'autre, et où toute relation entre elles est interdite par la police ».

La *Gazette de Cologne* (libérale) n'est pas moins nette et énergique dans ses appréciations. « La manière d'agir de la police de Berlin est un coup de poing contre l'*essence même de l'égalité* civile. C'est une attaque contre l'idée fondamentale de l'Etat. Cette police est l'exécuteur de persécutions religieuses dans lesquelles ce ne sont pas les institutions catholiques, mais leurs pensionnaires protestantes qui ont le plus à souffrir. » La *Gazette* termine en donnant aux institutions catholiques frappées le bon conseil de faire immédiatement trancher la question par les autorités judiciaires, si les considérations de l'équité la plus élémentaire ne font aucune impression sur la police de Berlin.

Le journal de la « Ligue évangélique », la *Tæglicke Rundschau*, est presque seul à défendre le préfet de police. Il fait des représentations aux autorités postales qui ont osé prier les Sœurs grises de la Waldstrasse de vouloir bien loger les employées postales qui en feraient la demande !

Non seulement tous les détails donnés précédemment sont absolument exacts, mais on cite encore le cas de deux dames âgées qui étaient frappées par l'oukase préfectoral. Se fondant sur des certificats médicaux, elles prièrent instamment les autorités de police de leur éviter les désagréments *d'un déménagement. Le préfet se* laissa attendrir et voulut bien accorder à ces pauvres femmes un certain délai pour *se remettre avant de quitter leur* asile ! C'est tout ce qu'elles obtinrent.

⁂

Miss Ketty Malecka, cette jeune Anglaise habitant Varsovie qui avait été accusée injustement d'appartenir au parti socialiste polonais et qui, pour ce prétendu méfait, avait été condamnée à cinq ans de travaux forcés en Sibérie, a été graciée par le tsar, à la suite d'une pétition et surtout d'une intervention de sir Edward Grey. Mais il est stipulé qu'elle doit quitter la *Russie pour toujours*.

Sir Edward Grey avait été amené à faire sa démarche auprès du gouvernement russe sous la pression de l'opinion publique, qui s'était prononcée énergiquement, tant dans la presse qu'au Parlement, en faveur de la condamnée. Une pétition adressée au ministre anglais pour lui demander d'intervenir à Saint-Pétersbourg ne portait pas moins de 61,015 signatures. *La démarche du ministre anglais des* affaires étrangères a produit aussitôt cet effet surprenant que les juristes russes ont soudain reconnu sans aucune peine que l'accusée n'était pas une ressortissante russe, comme on l'avait soutenu jusque-là. Dès lors, il n'y avait plus aucune raison s'opposant à sa grâce. Ainsi se termine un incident qui a passionné l'opinion publique en Angleterre pendant plusieurs semaines.

La fondation d'un Institut de droit international chrétien

Dimanche, 16 juin, sous les auspices de la Ligue des catholiques français pour la paix, se réunira, à Paris, toute une élite d'éminents catholiques de France et de l'étranger (Suisse, Angleterre, Belgique, Pays-Bas), en vue de fonder, sous le nom d'Institut de droit international chrétien, une association internationale pour l'étude et la diffusion des doctrines catholiques concernant le droit des gens. Les statuts de cette fondation seront discutés dans l'assemblée de dimanche prochain sur la base d'un projet qui vient d'être distribué.

M. Vanderpol, ingénieur des arts et manufactures et licencié en droit, qui est le président et l'âme de la Ligue des catholiques français pour la paix, a passé *à Fribourg, ces jours derniers. Il* s'est mis en rapport avec M. le Directeur de l'Instruction publique, avec M. le Recteur et plusieurs professeurs de l'Université, ainsi qu'avec d'autres personnes de notre ville dont le dévouement est acquis aux œuvres sociales. Une conférence qu'il a donnée, la veille de la Fête-Dieu, à la salle de lecture du Lycée, afin d'exposer le but du nouvel Institut et les avantages qu'il est permis d'en espérer, a été suivie par les auditeurs avec le plus vif intérêt. A cette occasion, M. Vanderpol a bien voulu s'excuser de ce que plusieurs circonstances fâcheuses, notamment la mort de son ami Mgr Carry, qui lui avait promis tout son appui, eussent forcément retardé jusqu'à ces derniers temps sa visite à Fribourg.

M. Vanderpol n'est pas un pacifiste à tout prix, mais il est un ami sincère et zélé de la paix chrétienne, cette paix qui s'inspire de la religion et de la charité et pour laquelle l'Eglise ne cesse de prier.

Le droit international chrétien, tel qu'*il le* comprend, doit découler de la fidélité à la morale du Décalogue et de l'Evangile. C'est ce droit qui a été prôné en tout temps par les Papes et enseigné, particulièrement au moyen âge, par les Pères, les docteurs, les théologiens, les canonistes catholiques. Et c'est parce que l'on a voulu s'écarter de ce droit, pour lui substituer les seules lumières de la raison humaine, que de grands égarements s'en sont suivis, jusqu'à l'anarchie internationale actuelle et cette paix armée, « paix plus *apparente que réelle* », disait Léon XIII, dans laquelle s'épuisent les nations obsédées de mutuelles suspicions. Car si les conditions des peuples se modifient, les principes, eux, demeurent immuables et éternels.

La Ligue des catholiques français pour la paix, émue par les horribles conflits qui, à cette heure même, sèment par le monde l'effroi et la mort, a cru le moment venu de remettre en lumière et en honneur le droit international chrétien. A cette fin, elle a provoqué la publication de divers ouvrages, qui sont l'exposé de ce droit et de l'enseignement de l'Eglise au sujet du droit de guerre et du droit des peuples civilisés vis-à-vis des peuples encore barbares, ainsi que des devoirs réciproques des nations. Pour l'un de ces ouvrages, qui va paraître incessamment, on avait demandé et *obtenu le concours de plusieurs savants* catholiques français. L'excellent résultat de cette collaboration a donné l'idée d'une organisation beaucoup plus vaste, celle d'un Institut de droit international chrétien.

Cet Institut aura donc pour but de faire connaître le droit international chrétien, et il l'atteindra par plusieurs revues et la publication d'ouvrages spéciaux, par des congrès, qui se réuniront successivement dans les divers pays. On espère que toutes les Universités catholiques lui prêteront leur concours.

L'Institut de droit international chrétien sera une institution distincte des Ligues catholiques de la paix. Celles-ci s'occupent spécialement des moyens d'établir et d'assurer la paix; l'*Institut* aura comme objet de ses études la morale internationale fondée sur la morale chrétienne, en particulier, la « justice de la guerre ».

Quand une modification conforme aux principes chrétiens paraîtrait possible dans le droit international, les Ligues catholiques de la paix s'occuperont, dans chaque nation, d'attirer sur cette modification l'attention et la sympathie, non seulement des catholiques, mais de tous les amis de la paix, de la faire approuver et adopter par les congrès nationaux et internationaux, jusqu'à ce qu'elle ait été finalement adoptée par toutes les nations et par la Conférence de la Haye.

L'Institut de droit international chrétien embrassera trois sections : une section de théologie, une section d'histoire, une section de droit.

Puissent les nobles efforts de la Ligue des catholiques français pour la paix et de son président, M. Vanderpol, encouragés et bénis par plusieurs cardinaux et évêques, patronnés par des catholiques éminents de tous les pays, trouver dans notre canton aussi cette sympathie et cet appui que le clergé, les autorités et le peuple fribourgeois ont toujours accordés à toute bonne et généreuse initiative !

Barrès contre Rousseau

La Chambre française a, dans sa séance d'hier mardi, discuté le projet de loi portant ouverture d'un crédit de 30,000 fr. pour la célébration des fêtes en l'honneur du deuxième centenaire de la naissance de J.-J. Rousseau.

Le crédit a été voté par 427 voix contre 112.

M. Maurice Barrès a critiqué le crédit, qu'ont défendu M. Viviani, comme rapporteur de la commission du budget, et le ministre de l'instruction publique, au nom du gouvernement.

M. Maurice Barrès a prononcé un excellent réquisitoire contre Rousseau. Voici les passages principaux de son discours :

« A l'heure où nous sommes, avez-vous vraiment l'idée qu'il est utile et fécond d'exalter solennellement au nom de l'Etat l'homme qui a inventé le paradoxe détestable de mettre la société en dehors de la nature et de dresser l'individu contre la société au nom de la nature ? Ce n'est pas au moment où vous abattez comme des chiens ceux qui s'insurgent contre la société en lui disant qu'elle est injuste et mauvaise, et qu'ils lui déclarent une guerre à mort, qu'il faut glorifier celui dont peuvent se réclamer à juste titre tous les théoriciens de l'anarchie. Entre Kropotkine ou Jean Grave et Rousseau, il n'y a rien, et ni Jean Grave ni Kropotkine ne peuvent intellectuellement désavouer Garnier et Bonnot.

« Avez-vous vraiment l'idée qu'il est utile et fécond d'exalter solennellement *au nom de l'Etat le pédagogue* qui a le plus systématiquement écarté de l'enfant les influences de la famille et de la race ?

« Ce n'est pas au moment où s'opère dans tous les partis de la jeunesse française un vigoureux travail dont on voit déjà les fruits, pour enrayer toutes les formes de l'anarchie, que nous *pouvons glorifier l'apôtre éminent et* le principe de toutes les anarchies. Dans tous ses livres politiques, chez Rousseau, c'est la même chimère de coucher la vie sur un lit de Procruste. Sa raison arbitraire s'imagine qu'elle suffit à elle seule pour créer une société plus saine et plus vigoureuse que celle qui a sa racine dans les profondeurs mystérieuses du temps. Quelle orgueilleuse confiance en soi !

« Rousseau est par excellence le génie qui essaye de nous lancer dans cette révolte néfaste et d'ailleurs impuissante et qui nous conseille d'agir comme si nous avions tout à refaire à neuf, comme si nous n'avions jamais été civilisés. Nous refusons de le suivre. »

Autour de la gestion

Berne, 11 *juin*.

Le contrôle de la bijouterie. — La Croix-Rouge. — La comptabilité fédérale. — La réforme administrative.

Le Conseil national continue à feuilleter le Livre jaune. C'est précisément la couleur que la commission de gestion a choisie pour la couverture de son rapport imprimé. Maintenant que nous sommes hors du dédale militaire, nous avons quelque chance de parcourir plus vite les autres pièces du vaste édifice de l'administration fédérale. Mais il ne faut jurer de rien. La phalange socialiste a encore plus d'une flèche dans son carquois. Aujourd'hui, nous nous sommes arrêtés encore quelques heures sous le toit du département des finances.

Hier soir, comme nous l'avons vu, le chef du département des finances, M. Motta, a eu une première alerte. Le rapporteur de la commission, M. Calame-Colin, qui s'y connaît en horlogerie et en bijouterie, s'est prononcé avec beaucoup d'insistance contre l'élaboration d'une loi spéciale sur la vente au détail des *ouvrages d'or et d'argent*. Le représentant de La Chaux-de-Fonds soupçonne les orfèvres bijoutiers qui ont réclamé cette revision législative de vouloir introduire le contrôle obligatoire *et tout un appareil bureaucratique qui* gênerait le commerce suisse des objets d'or et d'argent dans sa lutte contre la concurrence étrangère. M. le conseiller fédéral Motta fait observer à M. Calame-Colin que les besoins de l'industrie d'exportation ne sont pas identiques à ceux du commerce de détail. La requête des orfèvres bijoutiers ne va pas aussi loin que le prétend le rapporteur de la commission. Elle ne demande pas le contrôle obligatoire. Les gouvernements cantonaux que le Conseil fédéral a consultés se sont montrés en général favorables aux vœux des orfèvres bijoutiers. Il est vrai que le canton de Neuchâtel a gardé, en cette affaire, un mutisme absolu.

Ce matin, l'examen de la gestion du département des finances a provoqué des débats d'une autre nature. M. Arthur Eugster a demandé, au nom de la commission, que la Confédération vienne largement en aide à la Société de la *Croix-Rouge*. Cette Société voulait d'abord contracter un emprunt à primes d'un million avec la garantie de la Confédération. Cette combinaison financière n'a pas trouvé faveur auprès des Chambres. Comme la Croix-Rouge sera désormais mise à plus forte contribution par le service sanitaire des troupes, il convient que la Confédération ne lui ménage pas ses subsides.

Le landammann appenzellois s'occupe encore de la nouvelle *comptabilité* introduite par l'administration des postes et télégraphes. Il félicite le Conseil fédéral du nouvel ordre de choses.

Mais voici le grand argentier de la ville de Berne qui prend un ton plus incisif. M. Gustave Muller est surpris que le rapport du Conseil fédéral ne fasse pas mention de la requête de la Croix-Rouge en date du 5 juillet 1911. Cette demande de subvention a été adressée au département militaire. Le département des finances semble n'en rien savoir. L'orateur voudrait qu'on puisât tout simplement dans le fonds Winkelried et dans le fonds Grenus, dont la fortune s'élève *aujourd'hui à plus de* 33 millions. Une partie des intérêts de ce capital pourraient être attribués à la Croix-Rouge. M. Gustave Muller n'est pas du tout admirateur de la comptabilité fédérale. A ses yeux, l'innovation introduite dans la comptabilité des entreprises en régie est malheureuse.

M. Motta réplique. Il n'ignore pas *que la Croix-Rouge a* adressé au département militaire une demande de subvention. Dès que cette requête sera transmise au département des finances, elle sera examinée avec bienveillance. La Croix-Rouge est une œuvre nationale dont la Suisse peut être fière. Contrairement à ce que dit M. Gustave Muller, le chef du département des finances déclare que le nouveau système de comptabilité séparée pour les établissements en régie a fait ses preuves. Ce qui con*vient à la commune de Berne n'est pas* nécessairement applicable aux entreprises industrielles de la Confédération. Les consultations que le département des finances a demandées à des spécialistes ont abouti à la conclusion que la comptabilité en partie double est indispensable pour les entreprises industrielles en régie, tandis que la comptabilité simple convient mieux aux autres branches de l'administration.

Toujours à propos de la gestion du département des finances, le Conseil national a fait une incursion dans le domaine de la *réforme administrative*. On ne sait trop quel rapport spécial il y a entre le département des finances et la réforme de l'administration fédérale, *à moins que la corrélation ne provienne* de la mission dont a été investi M. Comtesse, ancien chef de ce département.

La commission de gestion aurait voulu déjà se prononcer sur la nécessité de réorganiser le département politique, si une commission spéciale n'avait pas été instituée pour cet objet. Le rapport imprimé compare plaisamment la réforme administrative à une noix dont la coquille est résistante. Il ne suffit pas, dit la commission, de tourner et de retourner cette noix : il faut la casser pour en extraire le savoureux contenu. Mais c'est précisément ce à quoi le Conseil fédéral ne peut se résoudre. On sait le *non possumus* que la majorité du Conseil fédéral a opposé récemment, comme en 1909, au programme élaboré par M. Comtesse.

M. Wullschleger, député socialiste de Bâle-Ville, entre dans le vif de la question. L'institution du tribunal administratif allégera sans doute la besogne du Conseil fédéral, tout en offrant aux re*courants la protection du droit. Mais* M. Wullschleger estime que ce n'est pas suffisant : il faut donner une autre base organique à la gestion des affaires extérieures. La situation de la Suisse est toujours plus difficile au milieu des grands Etats dont elle est environnée. L'orateur souhaite que la minorité du Conseil fédéral qui a soutenu les propositions de M. Comtesse devienne bientôt majorité.

Cette dernière observation de M. Wullschleger détermine M. Forrer à intervenir. Le président de la Confédération s'imagine ou feint de s'imaginer que le Danton socialiste de Bâle aurait des velléités de guillotiner l'un des quatre membres de la majorité du Conseil fédéral pour faire arriver le renfort qui rendrait MM. Hoffmann, Motta et Perrier maîtres de la situation. M. Forrer a sur le cœur les commentaires de quelques journaux à l'occasion de la récente décision du Conseil fédéral. Une feuille de la Suisse française n'est-elle pas allée jusqu'à dire que le Conseil fédéral est *atteint de sénilité* ! *Vous ne pouvez* cependant nous mettre à mort, Monsieur Wullschleger, ajoute tragiquement M. Forrer ; vous nous avez élus pour trois ans.

L'assemblée rit, d'autant plus que M. Forrer n'a aucunement l'air d'un guillotiné par persuasion. M. Wullschleger se lève pour déclarer qu'il ne nourrit aucune intention meurtrière à l'égard de M. Forrer. Qu'il vive, mais qu'il se convertisse !

Passant à l'examen de la gestion du département du commerce, industrie et agriculture, le Conseil national a eu un débat assez animé sur les questions de protection ouvrière. Sont intervenus, entre autres, MM. Grimm, socialiste, Scheidegger, président de l'Union suisse des arts et métiers, et Hofmann, démocrate. Le conseiller d'Etat thurgovien n'a pas énormément de confiance dans l'efficacité des efforts du bureau international de la protection ouvrière.

Les vieux catholiques

Le 38me Synode de l'Eglise catholique chrétienne suisse s'est tenu dans la ville de Saint-Gall les 9 et 10 juin. Dans une réunion préparatoire, on a entendu des discours de M. Herzog, du professeur Zillig, président de la paroisse de Saint-Gall, du professeur Nippold, d'Iéna (un protestant, ami des vieux catholiques), et des conférences de M. Meier, d'Olten, et de M. Schirmer, de Constance. M. Schirmer a parlé de Wessemberg, coadjuteur de l'évêché de Constance dans la première moitié du XIXme siècle, un précurseur du schisme vieux catholique.

M. le professeur Flury, de Zurich, président du Synode, a souhaité la bienvenue aux quatre-vingt-quatorze délégués.

Le Synode a approuvé la décision du Conseil synodal de ne pas participer à l'Exposition nationale suisse.

Le rapport accuse 4190 catéchumènes et *1600 jeunes gens groupés en sociétés*, et 56

ecclésiastiques. (On ne parle pas des baptêmes, des mariages et des enterrements, dont la statistique révélerait le déclin de la secte.)

Le Synode a envoyé un télégramme de reconnaissance au compositeur zuricois Attenhofer, un ami des vieux catholiques.

Le parti conservateur suisse

Berne, 11 *juin*.

Aujourd'hui, à 2 heures, s'est réuni, au Casino de Berne, le comité central du parti conservateur suisse fondé à Lucerne le 22 avril dernier. Une trentaine de membres étaient présents. Se sont fait excuser MM. Python, conseiller d'Etat de Fribourg, Steinhauser, conseiller d'Etat des Grisons, Buomberger, rédacteur de l'*Ostschweiz*, Dr Beck, professeur à l'Université de Fribourg, Emile Bise, receveur d'Etat à Fribourg, et Ferdinand Buomberger, secrétaire des chrétiens-sociaux, à Schaffhouse.

M. Adalbert Wirz, président de la droite des Chambres fédérales, a ouvert la séance en exposant le but de la réunion. Il constate que les divergences qui se sont fait jour à Lucerne ne portent pas sur les principes, mais simplement sur la question de la dénomination du parti. Il espère que cette divergence secondaire s'aplanira en douceur. L'assemblée de ce jour doit procéder, selon les statuts, à l'élection du comité directeur et de son bureau. M. Wirz a la conviction que cette réunion constitutive couronnera l'œuvre entreprise à Lucerne.

Après ce discours, M. Wirz est proclamé président de la réunion. Sont désignés comme secrétaires : MM. Hættenschwyler et Dr Erb ; comme scrutateurs ; MM. Hans von Matt, conseiller d'Etat, à Stans, et Steuble, landammann d'Appenzell Intérieur et conseiller national.

Le bureau ainsi constitué, le scrutin est ouvert pour l'élection des membres du comité directeur. Sont élus, au scrutin uninominal, et dans le rang suivant : MM. Wirz (Obwald), Deschenaux (Fribourg), Düring (Lucerne), Kuntschen (Valais), Feigenwinter (Bâle-Ville) Holenstein (St-Gall), Baumberger (Zurich), Cattori (Tessin) et Winiger (Lucerne).

Est élu président du comité directeur : M. Wirz ; vice-président : M. Deschenaux ; secrétaire : M. Holenstein ; caissier : M. Düring.

Les opérations électives terminées, le comité central a levé la séance, et le nouveau comité directeur est entré en délibération.

⁂

L'agence Juta, dans son compte rendu de la séance constitutive du comité du parti conservateur suisse, dit qu'on y a constaté une complète unité de vues sur toute la ligne, conformément aux statuts du parti. Cette remarque est tendancieuse et appelle des réserves formelles. A moins qu'on n'ait voulu dire par là que la majorité qui a imposé ses idées à Lucerne s'est ravisée et s'est rangée à l'avis de la minorité.

Presse catholique

De notre correspondant de Madrid :

L'Association ou *Confrérie des Légionnaires de la Bonne Presse* en Espagne, est une œuvre toute récente, fondée par un Père du Cœur Immaculé de Marie. Elle est destinée à soutenir la *Presse associée*, agence catholique, fondée ces dernières années. Les *Légionnaires* sont déjà plus de cinquante mille, et l'Association n'a qu'un an d'existence. Un journal hebdomadaire est publié à leur intention. Leurs obligations consistent à réciter un *Ave Maria* pour la bonne presse, et à verser une cotisation d'au moins cinq centimes, chaque semaine. L'œuvre paraît devoir réussir, et il convenait de la signaler, pour l'honneur de l'Espagne catholique, et à titre d'exemple à imiter.

Un illustre catholique espagnol

De notre correspondant de Madrid :

La *Liberté* a annoncé déjà que l'Espagne vient de perdre un homme dont la mort est un deuil vraiment national. Menendez y Pelayo était jeune encore ; il n'avait que 56 ans. D'une puissance cérébrale prodigieuse, il retenait tout ce qu'il lisait. On a pu dire qu'il n'y avait personne dans toute l'Europe, à l'heure actuelle, qui l'égalât sous ce rapport. Sa bibliothèque de Santander compte 40,000 volumes, et l'on affirme qu'il en possédait entièrement la substance. En critique littéraire, Menendez y Pelayo n'avait pas son égal en Espagne, et peut-être en Europe, sauf, disent quelques-uns, l'Italien Croce. Quand, en 1878, la chaire de littérature devint vacante à l'université de Madrid, on fit une loi spéciale, abaissant à 21 ans l'âge exigé pour l'admission des candidats, afin que Menendez pût prendre part au concours. L'un de ses deux concurrents était M. Canalejas, le président du ministère actuel. Menendez l'emporta haut la main.

Le chrétien, en Menendez, ne fut pas moins remarquable que le savant : quand il se présenta au fameux concours de 1878, il commença ses réponses aux examinateurs par un grand signe de croix. Ayant été député deux fois, il ne parla qu'une seule fois, et ce fut pour défendre les droits de l'Eglise.

La réforme électorale en France

La commission du suffrage universel, à la Chambre française, a examiné hier le texte du projet de réforme électorale proposé par le gouvernement.

Elle a accepté toutes les dispositions proposées.

La commission a réservé l'article concernant l'attribution des restes à la majorité relative ainsi que la question du panachage et du vote cumulatif pour permettre aux auteurs d'amendements relatifs à ces différents points de s'entendre avec le gouvernement.

La commission, quoique n'étant pas encore saisie du tableau de groupement des départements par région, accepte le principe du groupement.

Lorsque la Chambre aurait adopté les points essentiels du projet ministériel, c'est-à-dire le quotient et l'élargissement de la base des circonscriptions, le gouvernement serait disposé à la plus grande conciliation en ce qui touche les dispositions secondaires. Il ne verrait par exemple aucun inconvénient à prendre en considération les suggestions qui pourraient se produire quant à l'utilisation des restes et au panachage.

Le groupe républicain antiproportionnaliste, après une longue discussion, a pris en considération les principes du contre-projet de M. Augagneur. Ce vote a été rendu à l'unanimité moins deux voix.

On va rédiger maintenant le texte qui sera déposé lundi sur le bureau de la Chambre. Il viendra le premier en délibération lundi prochain et sera soumis à la prise en considération.

Dans l'Assistance publique française

La Cour d'appel de Paris (7me Chambre) a rendu son arrêt dans le procès intenté à M. Landrin, sous-inspecteur des Enfants-Assistés, et à Mme Soliveau, directrice de la colonie pénitentiaire de Vermireaux, pour mauvais traitements envers les enfants de cet établissement.

La peine de deux ans prononcée en 1re instance contre M. Landrin a été confirmée, mais celle de Mme Soliveau a été abaissée de trois ans à deux ans.

Le tsar à Moscou

Pour la première fois depuis neuf ans, le tsar, en compagnie de la tsarine et de ses enfants, est allé visiter Moscou. Après une brillante réception à la cour où s'étaient rassemblés les grands-ducs, les grandes-duchesses, les hauts fonctionnaires et les représentants de la noblesse, le tsar et la tsarine, accompagnés de l'impératrice douairière venant de Copenhague, se sont rendus au Kremlin à travers la ville gaiement pavoisée, salués par les acclamations de la foule.

Nouvelles diverses

Hier mardi, le Sénat français a voté l'ensemble de la loi portant interdiction de la fabrication et de la vente de l'absinthe.

— M. de Kiderlen-Waechter, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères d'Allemagne, partira vers la fin de ce mois pour Kissingen, où il a l'intention de faire une cure de plusieurs semaines.

— De Saint-Pétersbourg, on confirme que l'empereur d'Allemagne ira faire une visite au tsar. Les souverains de Bulgarie et de Norvège feront également visite à l'empereur de Russie.

NOUVELLES RELIGIEUSES

Le cardinal Ferrari

Le cardinal Ferrari, archevêque de Milan, vient de lancer un pressant appel à la générosité des fidèles pour la construction de nouvelles églises dans les faubourgs de cette ville. Depuis douze ans, dix-sept églises ont été bâties. Mais comme la population et l'étendue de Milan progressent très rapidement, il faudrait encore construire douze églises nouvelles pour pourvoir aux besoins les plus pressants.

Le nouveau bréviaire

Le directeur de la succursale de la maison Desclée de Brouwer, à Rome, vient de présenter au Pape le nouveau bréviaire réformé, édité en quatre volumes in-16°.

Mais, il ne s'agit, bien entendu, que du nouveau psautier intercalé dans l'ancien bréviaire, mais non de la réforme complète du bréviaire que le Pape vient de mettre à l'étude.

Les prêtres lisent chaque jour dans l'office des matines la vie du Saint dont on célèbre la fête. Cette courte biographie est tirée des mémoires du temps, et date généralement de l'époque où l'office du Saint fut introduit dans la liturgie. Il va sans dire qu'au temps où furent écrits ces récits les études historiques n'étaient pas arrivées au point de perfection où elles se trouvent actuellement. Les vies de Saints furent rédigées d'après la méthode et les sources que l'on connaissait jadis : les progrès de la critique historique ont complété et corrigé ces biographies. Il en est résulté que nos livres liturgiques ne sont plus toujours en parfait accord pour la partie hagiographique avec les dernières conclusions de la science. Pie X a décidé de remettre les vies de Saints du Bréviaire en harmonie avec les résultats certains de la critique historique, et il a chargé la congrégation des Rites de faire à cet effet les études nécessaires.

Ces études devront être conduites sur les manuscrits, les monuments et les traditions. Pour montrer l'importance, la difficulté et, en même temps, la rigueur scientifique de l'entreprise, nous dirons que le Cardinal Préfet de la congrégation des Rites déclare dans sa lettre qu'il faudra au moins trente ans pour mener à bien la réforme.

Cette dernière remarque a, pour les prêtres, une importance pratique. Beaucoup hésitent à acheter un nouveau Bréviaire parce qu'une réforme est annoncée qui rendrait inutile leur livre nouveau. Les voilà prévenus : il faudra trente ans de préparation pour que la réforme s'accomplisse.

Nouveaux évêchés allemands

Il est question de réorganiser les évêchés de l'Ouest de l'Allemagne. On créera un nouvel évêché à Aix-la-Chapelle, qui serait séparé de l'archidiocèse de Cologne. Celui de Fribourg-en-Brisgau sera également scindé. En outre, l'ancien archevêché de Mayence sera rétabli. Ce diocèse, fondé au IIme siècle, était devenu archevêché en 748, avec saint Boniface. En 1801, il était redescendu au rang de simple évêché. La *Presse provinciale du Rhin* dit qu'il serait question du prince Max de Saxe pour l'un de ces nouveaux diocèses. Sa récente nomination dit-elle, comme professeur au Séminaire archiépiscopal de Cologne serait en corrélation avec cette éventualité.

Nécrologie

Léon Dierx

La poésie française vient de perdre, dans la personne du vénérable et charmant Léon Dierx, un des derniers survivants du Parnasse. Léon Dierx ressemblait à Leconte de Lisle : d'abord par son origine créole, étant né dans l'île de la Réunion en 1838, vingt ans après le maître impérieux des *Poèmes barbares* ; ensuite par la hautaine inspiration de sa Muse souverainement dédaigneuse de certaines médiocrités et noblement coutumière des sommets. Léon Dierx cultivait très volontiers, jusque dans l'arrangement de sa figure extérieure, cette ressemblance avec l'illustre écrivain qui fut constamment son modèle. Il avait, comme celui dont les traits restent fixés dans la mémoire de toute une génération de disciples respectueux, le visage grave, le front olympien et découvert, les cheveux flottants comme une auréole autour de la tête haute et fière, le geste lent, mesuré, et — comme on disait dans le langage du cénacle, — hiératique. Mais on remarquait dans son expression habituelle un air simple et doux, quelque chose de reposé, de détendu, d'aimable, qui corrigeait ce qu'avait d'un peu distant sa politesse exquise. Pareillement, sa poésie consentait à éveiller ces émotions tendres contre lesquelles Leconte de Lisle défendait peut-être excessivement sa majestueuse impassibilité.

Léon Dierx habitait un étroit appartement, au premier étage, d'une maison modeste du quartier des Batignolles. Il vivait là sans domestique. C'est la concierge de l'immeuble qui s'occupait du ménage. Il était avec tous bienveillant et familier, et beaucoup de bonnes gens du quartier des Batignolles, où, certes, ses œuvres n'étaient point très répandues, savaient que ce doux vieillard était un poète admiré.

Léon Dierx était fonctionnaire retraité du ministère de l'instruction publique. Il était officier de la Légion d'honneur.

Echos de partout

UNE FORTUNE EN POURBOIRES

Il y a quatre ans, Mike Duggan, un Irlandais de près de deux mètres, qui exerce à New-York les fonctions de policeman, demandait la main d'une de ses compatriotes, Miss Rose Farrell, qui gardait le vestiaire à l'hôtel Waldorf-Astoria. La jeune Irlandaise ne dit ni oui ni non.

Mike, rempli d'espoir, n'était jamais si heureux que les jours où les hasards du service l'amenaient devant les luxueuses vitrines du Waldorf ; sa grande taille lui permettait de glisser un regard au-dessus des orchidées et des fougères jusqu'au box où trônait Miss Rose Farrell. Devant l'avenante préposée, le tout New-Yorkélégant mettait chapeau bas, et de généreux pourboires récompensaient le zèle toujours souriant de la jeune fille.

Enfin, la noce du policeman et de la Miss du vestiaire eut lieu jeudi : une vingtaine de couples, employés du Waldorf-Astoria, y furent conviés. Après que le prêtre, Irlandais aussi, eut béni l'union de la blonde Irlandaise avec son grand policeman, une fête réunit les gens de la noce. Et Mike Duggan eut les larmes aux yeux quand Mme Duggan lui dit : « Mike, c'est tout pour vous », et lui mit dans les mains une fortune de 80,000 dollars (400,000 francs) !

L'accorte Irlandaise avait recueilli 75,000 francs en pourboires, et par un heureux placement, avait plus que triplé la somme.

Mike Duggan et sa femme se proposent d'habiter un cottage que la demoiselle du vestiaire s'était fait construire à l'insu de son futur mari. Quant au policeman, il attend de l'avancement là où il a déjà trouvé le bonheur : il dirige la circulation devant le Waldorf-Astoria.

MOT DE LA FIN

Une belle-mère à son gendre et à sa fille, retour d'un voyage à Paris :

— Eh bien, mes enfants, vous avez tout vu : le Louvre, les Invalides, la Sainte-Chapelle ?

— Nous n'avons pas eu le temps... Mais nous avons été à Nogent, voir le pavillon de Garnier.

Confédération

Une session en juillet. — On nous écrit de Berne :

Il est sérieusement question, au Conseil fédéral et chez une partie des députés, de convoquer une session extraordinaire en juillet en vue d'adopter définitivement les conventions ferroviaires avec Genève. Si cette session avait lieu, on en profiterait, d'après les bruits qui circulent, pour discuter la convention du Gothard. Les commissions chargées des affaires ferroviaires genevoises ont décidé ce soir de proposer que la session s'ouvre le 8 du mois prochain.

Mais la plupart des députés paraissent peu enchantés de la perspective d'une session de juillet. On objecte que si le referendum est demandé à Genève contre les conventions, le vote ne pourrait avoir lieu avant le commencement du mois d'août ; quant au Grand Conseil, il votera vraisemblablement le projet le samedi 22 juin, de telle sorte que les Chambres fédérales pourraient le discuter soit à la fin de juin, au cours d'une quatrième semaine de session, soit à la fin du mois d'août ; le choix d'une date intermédiaire paraît peu compréhensible.

Pour les aveugles. — La Société suisse pour le bien des aveugles publie son huitième rapport annuel. Le nombre des malheureux soutenus par elle s'élève jusqu'ici à 933. Quarante-deux institutions s'occupent maintenant en Suisse du soulagement des aveugles ; leur nombre s'est accru de dix-huit en huit ans ; elles disposent de dix maisons de travail pour leurs protégés. Le rendement du travail des aveugles, qui était en 1903 de 92,472 fr., s'élève aujourd'hui à 317,493 francs. Si l'on ajoute à ce chiffre la valeur du travail accompli par les aveugles formés dans les établissements de la Société et qui ont pu ensuite se créer une situation relativement indépendante, on peut évaluer à plus d'un demi-million l'augmentation du produit de ce travail depuis 1903.

La fortune des quarante-deux institutions qui font partie de la Société suisse pour le bien des aveugles s'élevait au 31 décembre dernier à 3,829,768 fr. 37. Elle a augmenté de 107,570 fr. en 1911. Parmi ces institutions figure l'Ecole des jeunes aveugles du Jura, près Fribourg, fondée en 1903 et qui abritait l'an dernier 16 pensionnaires. Notre canton possède, en outre, depuis 1910, une « Union fribourgeoise pour le bien des aveugles », présidée par M. l'ingénieur Techtermann, et qui s'est chargée l'an dernier de six infortunés atteints de cécité, bien que la fortune de l'Union fribourgeoise ne soit encore que de 650 fr. !

Les ressources de la Société suisse comme celles de l'Union fribourgeoise sont de beaucoup au-dessous des besoins actuels. Aussi tous ceux qui ont à cœur le soulagement des malheureux privés de la lumière sont-ils priés de donner leur adhésion à l'une ou l'autre des institutions suisses fondées dans ce but. Ils peuvent aussi envoyer leur obole, si minime soit-elle, au caissier de la Société suisse pour le bien des aveugles, M. A. Meier, secrétaire, à Aarau (Compte de chèques (No VI, 239).

CANTONS

BERNE

Dans les paroisses du Jura. — Le 23 juin, la paroisse catholique-romaine de Saint-Imier fêtera la rentrée dans l'église qu'elle a dû racheter aux vieux-catholiques pour permettre à ceux-ci de se construire un temple.

Mgr Stammler, évêque de Bâle et Lugano, se rendra à Saint-Imier et procédera à la réconciliation de l'église. En même temps, il administrera la confirmation aux enfants de la paroisse.

— M. l'abbé Louis Gigon, ancien élève du Collège et de l'Université de Fribourg, a été nommé curé de la paroisse de Grandfontaine.

La charité. — La collecte de la petite fleur organisée à Bienne en faveur de l'asile des enfants a produit 16,000 fr. et à Berne 28,700 fr.

TESSIN

La grève des tailleurs de pierre. — On nous écrit :

Les ouvriers des carrières de granit du haut Tessin sont en grève depuis le 1er mai. On s'imagine la situation des familles des chômeurs.

Il y en a qui souffrent de la faim et qui voudraient reprendre le travail : mais la terreur des socialistes les immobilise.

Les malheureux sont véritablement hypnotisés par les meneurs qui parcourent nos vallées et qui font voir à l'ouvrier la lune au fond d'un seau !

Beaucoup, cependant, nous le savons, regrettent dans l'intimité de n'avoir pas accepté les propositions de conciliation fort raisonnables qu'on leur a faites à l'origine du conflit.

De plus, l'attitude de la Chambre du travail, subventionnée par le gouvernement tessinois, est des plus répréhensibles.

C'est ainsi que le secrétaire de ladite Chambre de Lugano, se présentait, un jour, accompagné d'une trentaine de grévistes, au domicile d'un entrepreneur des environs de Biasca et exigeait, sous menace d'enfoncer les portes, qu'on lui exhibât les registres des ouvriers.

De tels procédés sont intolérables. Une institution d'Etat qui les couvre de son égide n'a plus sa raison d'être. Que l'Etat supprime sa subvention à la Chambre du travail ! T.

Fides et Robur. — On nous écrit de Lugano :

Une des institutions qui remplit une mission providentielle pour la jeunesse de notre ville est celle de l'Oratoire. Elle existe depuis tantôt dix ans, et pour célébrer ce petit jubilé elle prépare des fêtes, dont un concours international de sociétés de gymnastique appartenant aux cercles et aux patronats. Ces fêtes sont fixées aux 27, 28 et 29 de ce mois.

M. le conseiller fédéral Motta vient d'accepter la présidence d'honneur du comité, dont Mgr Antognini, chanoine de la cathédrale, est l'âme. Pour la séance officielle, on aura un orateur de renom : M. l'avocat Charles Bianchetti, de Turin. M. Bianchetti est ressortissant de Locarno, mais il demeure à Turin depuis ses brillantes études de droit, qui lui ont permis de conquérir presque d'emblée une des premières places parmi les jurisconsultes de la capitale du Piémont. Il jouit d'une grande considération aussi comme écrivain : jadis, il emporta le premier prix au concours national pour un ouvrage contre l'esclavagisme.

Les adhésions pour le concours international de gymnastique sont déjà nombreuses.

La direction de l'Oratoire a été confiée, dès le commencement, par le regretté Mgr Molo, aux Salésiens de don Bosco.

Livres nouveaux

Le charme de Florence, par *Maurice Brillant*, 1 vol., 3 fr. 50, Bloud, éditeur, Paris.

Parmi les nombreux ouvrages sur Florence publiés ces dernières années, voici bien l'un des plus séduisants, des plus sentis, des plus *vécus*. M. Brillant (qu'un volume de vers : *Les matins d'argent*, avait déjà fait remarquer) en se rendant à Florence, n'y apportait pas des idées préconçues et un cœur blasé ; tout au contraire, il y allait poussé par un attrait irrésistible, non avec des pieds lents de désabusé, mais avec les ailes d'un idéaliste et d'un enthousiaste. Il y allait en pèlerin fervent, avec toutes les forces de la jeunesse, avec tous les élans d'une âme poétique et passionnée, comme vers une patrie d'élection. Il ne pouvait pas être déçu. Florence a répondu à son amour. Florence lui a rendu sa caresse, l'a bercé de ses enchantements, lui a prodigué le philtre sublime de sa grâce et de sa beauté. Ce livre, très élégamment édité, est un cantique, un alleluia en l'honneur de la ville des fleurs. Chaque page est une strophe de cet hymne triomphal. Les vieux dévots de Florence, dont je suis, qui ont eu la rare fortune de passer sous le doux ciel toscan des années sans ombre, sont émus à constater chez un cadet cette flamme si franche et si pure. Sur les pas de ce poète en plein épanouissement de jeunesse, ils éprouvent une volupté délicate et intense à refaire les promenades extasiées d'autrefois, à revivre les heures magnifiques comptées au son des cloches du Campanile. Et M. Brillant a compris que pour célébrer Florence il faut un art à la fois subtil et fort ; il a enchâssé son émotion et sa joie dans un style ciselé comme une orfèvrerie, qui a emprunté à la divine cité jamais trop vantée tous les prestiges. Livre délicieux, sans restriction, dont le succès va être grand, car tous les vrais amis de Florence voudront le posséder. Je le relirai bien souvent sur terre française, mais j'espère bien le relire aussi sur les rives du blond Arno et sur les nobles collines d'oliviers et de cyprès, et toujours avec même plaisir et même admiration.

Adolphe Ribaux.

Paul de Pradel de Lamase. — *Le Pillage des Biens Nationaux.* — **Une famille française sous la Révolution.** Un volume in-8 écu orné de gravures, Prix : 5 fr. — Perrin et Cie, éditeurs, 35, quai des Grands-Augustins, Paris.

La Librairie Académique met aujourd'hui en vente un livre vraisemblablement appelé à provoquer de vives discussions.

Sous le titre : « Une famille française sous la Révolution » et le sous-titre : « Pillage des biens nationaux », l'auteur, M. de Lamase, raconte comment sa famille, contrainte de s'expatrier en 1791, fut complètement spoliée d'une grosse fortune et presque complètement anéantie par des aigrefins qui ne cherchaient que le profit véreux dans le grand bouleversement révolutionnaire.

Le récit historique, abondant en documents inédits, dont quelques-uns d'importance majeure, est à lire d'un bout à l'autre.

Cependant le livre tire son principal intérêt de la généralisation des conclusions que l'auteur déduit de sa mordante et vivante monographie. Ces conclusions, nous ne prétendons pas les déflorer dans cette courte notice ; elles sont de nature à déterminer d'ardentes adhésions et aussi à exciter de violentes colères.

C'est tout ce que nous voulons en dire pour ne point enlever au lecteur le plaisir de se distraire et de s'informer lui-même.

Discours Eucharistiques. — Collection publiée par les soins du comité permanent des Congrès eucharistiques internationaux. Première série. P. Lethielleux, éditeur, 10, rue Cassette. Paris.

Les volumes qui contiennent les actes des Congrès eucharistiques internationaux forment une bibliothèque très intéressante. Malheureusement, le nombre d'exemplaires en est limité et plusieurs d'entre eux sont presque introuvables.

Le comité permanent a décidé d'extraire de cette collection les discours dogmatiques prononcés par divers orateurs.

Ce premier volume contient vingt-huit discours, sermons et allocutions prononcés dans les Congrès de Lille, Avignon, Liège, Fribourg, Toulouse, Paris et Anvers. Puisse cette publication contribuer à stimuler le mouvement eucharistique si consolant qui se remarque de tous côtés ! Elle fournira aux prédicateurs des matériaux précieux qu'ils sauront utiliser pour l'édification de leurs auditeurs. Ces discours seront lus également avec plaisir et profit par les prêtres, religieux et laïques qui, en si grand nombre, s'intéressent à ces pieux congrès et ne peuvent toujours y assister.

Mon guide. Conseils et prières à l'usage de la Jeunesse, par l'abbé H. C. En vente à la Librairie catholique, Fribourg, ou chez l'auteur, M. l'abbé Henri Chautlard, curé, à La Joux (Fribourg).

L'auteur se plaît à comparer la vie humaine à une ascension vers le Ciel et ce parallèle lui fournit l'occasion de donner aux jeunes gens les meilleurs conseils.

La seconde partie de l'ouvrage concerne les moyens auxquels les jeunes gens doivent recourir pour prévenir les chutes fatales dans cette ascension vers le Ciel. On y trouve les prières quotidiennes, les exercices pour la confession et la communion, deux méthodes pour entendre avec fruit la Sainte messe, les psaumes des vêpres, les Antiennes à la Sainte Vierge, les Saluts au Saint Sacrement, quelques dévotions spéciales et un Chemin de Croix approprié à la jeunesse.

Ladislas-Stanislas Reymont. — **L'Apostolat du Knout en Pologne.** — Notes de voyage au pays de Chelm, traduites du polonais avec l'autorisation de l'auteur par Paul Cazin. — Un volume in-16. — 3 fr. 50 Perrin et Cie, éditeurs, 35, quai des Grands-Augustins, Paris.

De toutes les œuvres littéraires qui nous apportent l'écho des drames politiques et religieux du monde slave, ce livre est l'une des plus sincères et des plus émouvantes. Il nous retrace, avec le pathétique et l'éloquence que les « faits » seuls peuvent avoir, la lutte héroïque soutenue contre l'Orthodoxie russificatrice par le paysan polonais. Il nous promène, comme au long d'une voie douloureuse, à travers ces campagnes de Podlachie, où chaque village est, depuis des années, une citadelle imprenable ; chaque maison, un poste toujours en alerte, chaque homme, un inlassable combattant de la sainte cause. Et, dans un défilé tragique, il fait passer devant nous les ombres de ces sacrifiés, qui, un par un, s'en vont combler les fosses, après avoir donné leur vie pour leur nationalité et pour leur foi. L'auteur de cette œuvre qui restera, dans la littérature polonaise, comme tableau de mœurs et comme document historique, n'est pas un inconnu en France. Le *Journal des Débats* et la *Revue de Paris* l'on présenté, récemment, au public français ; c'est bien l'écrivain « le plus polonais » de la Pologne contemporaine.

Un obstacle, par Jean de la Brète. Un volume in-16. Prix : 3 fr. 50. — Librairie Plon-Nourrit et Cie, 8, rue Garancière, Paris — 6e.

L'auteur de *Mon Oncle et mon Curé, Rêver et Vivre, l'Impossible, le Roman d'une Croyante*, et de tant d'autres récits d'une observation prenante et d'une actualité soulignée avec art, aborde, dans sa nouvelle œuvre, le délicat problème du féminisme. Son héroïne, Andrée de Pressiat, vient à Paris pour conquérir fièrement son indépendance dans la carrière du barreau et surtout pour travailler au succès du mouvement féministe. Mais peu à peu elle découvre qu'un obstacle mystérieux se dresse en travers de sa route hasardeuse. Quel est cet obstacle et pourra-t-elle le vaincre ? Le lecteur sera éclairé sur la question par une marche simple et logique. Le livre, d'un raisonnement solide, donnera une idée exacte du féminisme à ceux qui en parlent sans le bien connaître.

L. v. Beethoven, **Mon cœur à toi** (*Fedelta amore, Ich liebe dich*), pour une voix avec accompagnement de piano. Fœtisch Frères, S. A., Lausanne.

Cette mélodie, ce « lied » de Beethoven, est tout de charme, de grâce et de tendresse. Un éditeur habile nous la donne à nouveau — dans deux tons qui n'existaient pas jusqu'à présent — et avec trois textes vraiment équivalents : allemand (Horrosee), français (Jos. Bovet) et italien (J. Rouiller).

G. Hayward, père, professeur de cuisine : **Guide culinaire.** — Etude plus développée et raisonnée de la bonne cuisine actuelle, s'inspirant des principes d'alimentation rationnelle préconisée par la médecine et l'hygiène et faisant suite au *Manuel de cuisine*. 1 vol. grand in-8 de 468 pages, cartonné, 4 fr. Librairie Payot et Cie, Lausanne.

Une littérature immense a déjà été écrite sur la cuisine.

Mais dans ce domaine, comme dans beaucoup d'autres, les nouveaux ouvrages ne font presque toujours que répéter et copier les anciens.

Aussi avons-nous rarement l'occasion de signaler à nos lectrices un livre de cuisine vraiment original comme l'est le *Guide culinaire* que le distingué prof. G. Hayward, père, vient de publier à la Librairie Payot et Cie.

Le *Guide culinaire* est composé selon un plan nouveau. Il est divisé en chapitres disposés dans l'ordre de service d'un repas et comprenant des recettes variées pour la composition de menus plus ou moins riches. Il contient en outre un tableau de mets par ordre de service aidant à composer facilement et rapidement un menu.

Ecrit dans le même esprit pratique et avec le même souci d'exactitude et de clarté que le *Manuel de cuisine*, le *Guide culinaire* complète ce premier volume du prof. G. Hayward, père. Il rendra de même de précieux services aux ménagères.

Notre canton possède trois autres Oratoires florissants : ceux de Locarno, de Bellinzona et de Riva San Vitale. Il faut souhaiter que d'autres localités importantes suivent, sans trop attendre, l'exemple donné par nos chefs-lieux. M.

VALAIS

Un village abandonné. — On nous écrit :

C'est de Goppenstein qu'il s'agit. Goppenstein se dépeuple d'autant plus rapidement que nous avançons à grands pas vers l'ouverture à l'exploitation du chemin de fer des Alpes bernoises. Les 5000 habitants environ que comptait ce « village nègre » ont diminué des neuf dixièmes et aujourd'hui on n'y compte plus guère que 500 ouvriers. Samedi, une centaine d'ouvriers ont été congédiés et ce licenciement va se répéter prochainement. Bon nombre de baraques sont délaissées, d'autres ont été démolies et il n'en reste que les murs de fondation ; d'autres ont brûlé ; les établissements publics sont en partie fermés et la ruche qui animait ce sauvage coin de terre il y a quelque temps s'est envolée ; il est fort probable que la colonie italienne y aura disparu dans un an. L'emplacement de la future gare a également été déblayé et les travaux du bâtiment définitif vont bientôt être mis en train. Le grand viaduc sur la Lonza est à peu près terminé. A Naters, le pont sur le Rtône est près d'être achevé ; la déviation du Rhône à Naters ne pourra être entreprise avant l'hiver. Dans l'intérieur de la vallée de Lötschen, où, avant les travaux du Lötschberg, un hôtel suffisait, il s'en est construit trois autres, dont deux à Kippel et le troisième à Fafferalp, au fond de la vallée. Et il est à prévoir qu'avec l'ouverture du chemin de fer des Alpes bernoises, l'industrie hôtelière y prendra un nouvel essor.

Presse politique genevoise

Le *Libéral genevois*, organe auxiliaire du parti démocratique de Genève, chargé spécialement de la polémique locale, est en mal d'argent. Le comité central du parti démocratique a été appelé à examiner la situation et il a décidé de faire appel à la générosité des membres du parti en faveur du *Libéral*. Une circulaire leur a été adressée pour les solliciter de prendre des parts de vingt-cinq francs à fonds perdus, de façon à garantir au *Libéral* une subvention annuelle de 3000 francs.

L'appel, qui est signé de plusieurs notabilités du parti démocratique, fait un grand éloge du *Libéral genevois*.

« Il est inlassablement à la brèche, dit la circulaire, contrôlant, avec une grande *sûreté d'informations, et critiquant lorsqu'il le faut* les actes de la coalition au pouvoir ; il réfute avec vigueur les idées fausses répandues à profusion par sa presse multiple. Voué exclusivement à cette tâche, dont il peut en conséquence s'acquitter plus librement et plus complètement que notre grand organe quotidien, il est recherché par un cercle important de lecteurs fidèles, qui applaudissent à ses efforts et sont reconnaissants à la phalange dévouée de ses collaborateurs.

« *Le comité central déclare* que, si le parti démocratique est aussi plein d'entrain, s'il ne s'est pas laissé abattre par la défaite de novembre dernier, s'il a, d'autre part, depuis deux ans remporté des succès importants dans tous les autres scrutins, il le doit en partie au *Libéral* et que, si celui-ci venait à disparaître, on noterait très vite, au lieu d'une avance continue, un recul des plus fâcheux. »

CARNET DE LA SCIENCE

La désintoxication intestinale

Lundi, à l'Académie des sciences à Paris, au milieu d'un profond silence, M. Metchnikoff, l'illustre savant de l'Institut Pasteur, a exposé ses derniers essais de désintoxication intestinale.

Le rôle le plus important des poisons de la flore intestinale, a dit M. Metchnikoff, consiste dans leur pouvoir d'engendrer des lésions chroniques des parties les plus nobles *de l'organisme, telles que le système artériel*, les reins, le foie, le cerveau. Or, ces lésions sont très sensiblement analogues à celles de la vieillesse. Donc la sénilité doit être en grande partie causée par les poisons de la flore intestinale.

Par quel moyen pourrait-on éviter la formation de ces poisons dans l'intestin ?

Les substances qui ne produisent presque pas de ces poisons sont les végétaux riches en sucre, tels que les dattes, les betteraves et les carottes.

M. Metchnikoff et son collègue, M. Wollmann, ont donc pensé qu'il y aurait grand avantage à créer une source de sucre dans le gros intestin, véritable laboratoire où naissent ces agents d'intoxication lente et où se produit la lutte entre les bons et les mauvais microbes intestinaux.

Comme il est impossible de faire parvenir des quantités suffisantes de sucre dans les profondeurs de notre tube digestif, ils eurent l'idée d'en provoquer la formation par un microbe aux dépens des fécules qui arrivent sans difficulté dans le gros intestin.

Ce bon microbe, n'agissant que sur les féculents et laissant les substances albuminoïdes *inattaquées, fut découvert* dans la flore intestinale du chien. Ingéré en même temps que des pommes de terre cuites, ce microbe, le *glycobacter*, a notablement diminué la quantité de poisons, et ceci non seulement chez le rat, mais aussi chez l'homme.

Les expériences faites sur l'homme ont été des plus concluantes. Avec un régime mixte, dans lequel il entrait une quantité d'environ 120 grammes de viande pour les deux repas, de 500 à 600 grammes de lait aigri, des légumes, des fruits et des farineux, le tout additionné de ces bactéries canines productrices de sucre, on a pu réduire la production de ces poisons qui engendrent la vieillesse à un minimum qu'on n'avait jamais atteint avec d'autres régimes.

Il va sans dire, a conclu le professeur Metchnikoff, que ces résultats ne sont que les premiers pas dans la poursuite de notre but qui consiste à transformer la flore intestinale sauvage et nuisible en une flore cultivée et inoffensive.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Douze verres d'absinthe et la mort. — A Lorient (France), un homme de trente-sept ans, ouvrier à l'arsenal, fit le pari, dans un débit de boissons, de boire douze verres d'absinthe pure ; ses camarades tinrent le pari et le débitant servit les douze verres que l'ouvrier but sans eau. On dut le transporter à son domicile, où il succomba. Il laisse une femme et deux enfants.

Le Parquet a ordonné des poursuites contre le débitant et ceux qui ont tenu le pari.

Ouvriers brûlés vifs. — A Tambow (Russie), dans un bâtiment appartenant au comte Orloff Davidof, 59 ouvriers agricoles ont été brûlés vifs. On ignore encore les causes de l'accident.

Septuagénaire assassinée. — Mme veuve Lack, âgée de soixante-seize ans, habitait depuis 1844, à Paris, une maison adossée à la prison Saint-Lazare. Elle y tenait un hôtel meublé, ayant succédé dans ce commerce à sa mère, laquelle avait également succédé à la sienne. Cet hôtel comprend seize chambres louées 1 franc pour la nuit.

Elle a été assassinée dans la nuit de lundi à hier par un nouveau locataire arrivé lundi.

On pêche le requin en rade de Toulon. — Lundi, on a pêché, à l'entrée de la rade de Toulon, avec des filets servant à la pêche aux thons, un requin mesurant 2 m. 50 et pesant 60 kilos.

Entrepôts incendiés. — Plusieurs fûts d'alcool et deux foudres entreposés dans les chais de la maison Rivoire, à Marseille ont fait subitement explosion hier matin, mardi.

Un incendie d'une violence extrême s'est ensuite déclaré. Il a pris en peu de temps des proportions formidables. En un clin d'œil, les entrepôts ont été la proie des flammes. Une panique s'est déclarée parmi les habitants des maisons voisines ; plusieurs femmes se sont évanouies. Les dégâts dépasseraient un million.

Arrestation d'un banquier parisien. — On a procédé à l'arrestation hier mardi, à Paris, de M. Lucien Vergues, banquier.

Vergues aurait commis des détournements pour près d'un million de francs.

SUISSE

Les livres et les spectacles pernicieux. — Les juges de Berne viennent de condamner à la prison, pour délit de mœurs, un jeune homme de 17 ans. Les recherches de la justice ont démontré que cet adolescent est une victime de la littérature immorale et des cinématographes. Déjà sur les bancs de l'école, il dévorait passionnément tous les romans stupides ou obscènes qui s'étalent aux kiosques des places publiques. Il était de plus grand amateur des spectacles cinématographiques. Le juge a pu conclure que ce sont à la fois les livres et les films immoraux qui ont conduit le malheureux à l'abîme.

— Les journaux de Genève s'occupent des exploits d'une bande de cinq gamins âgés de 13 et 14 ans, faisant partie d'une association dite de la « Tête de mort ». Le chef de la bande a 13 ans. Ces mauvais garnements, à l'imagination surexcitée par de pernicieuses lectures policières, ont avoué avoir commis toute une série de vols.

Certains documents trouvés en leur possession mettent à nu, avec une triste éloquence, la mentalité si prématurément déformée de ces gamins. Dans un carnet où le chef consignait ses ordres, se trouvent une collection de notes des plus suggestives. Le carnet débute par l'énumération des membres d'une société rivale, « les Cœurs sombres », ayant pour chef « le roi des ténèbres ». Il y est question d'autres sociétés concurrentes : « les Cœurs percés », « la Main noire ». Suit un plan détaillé du local où se tenaient les réunions des affiliés de « la Tête de mort », une maison en ruines à la Bâtie. Des extraits des procès-verbaux des séances de la société font connaître les tristes exploits de la bande.

PETITE GAZETTE

Cent ans de municipalité

Une très *intéressante cérémonie* vient d'avoir lieu à Haute-Epine, petit village des environs de Beauvais (Oise). On fêtait les cinquante années de mairie du maire, M. Delannoy.

M. Delannoy, qui est âgé de 84 ans, est maire de Haute-Epine depuis l'année 1862, époque à laquelle il a succédé à son père qui était maire depuis 1812, c'est-à-dire depuis cinquante ans.

En un siècle le nom du maire de Haute-Epine n'a pas changé !

Dès ce jour, jusqu'à la fin de l'année, les nouveaux abonnés à la LIBERTÉ ne payeront que 6 francs.

Le Mouvement social

Pour la jeunesse

M. Léon Genoud, directeur du Technicum de Fribourg, a publié dans la *Revue des Familles* une série d'articles sur un sujet d'une pressante actualité : *Les jeunes gens et les moyens de les protéger et de les assister*. Ces articles ont été réunis en brochure, afin d'en faciliter la diffusion, car ils méritent d'être lus et médités.

On sait avec quel zèle initiateur et quel dévouement M. Léon Genoud a provoqué l'éclosion ou travaillé au développement de tant d'œuvres de jeunesse. Il suffit de rappeler qu'il fut le premier pionnier de cette institution dont les bienfaits ne se comptent plus aujourd'hui et qui s'appelle l'Œuvre internationale de la protection de la jeune fille.

Dans l'étude que nous signalons à l'attention de nos lecteurs, M. Genoud rappelle les dangers qui attendent les jeunes gens à la sortie de l'école et il montre l'insuffisance en ce domaine des moyens de protection. Il note les quelques initiatives qui ont eu pour but d'assurer le bon placement des jeunes gens catholiques en Suisse ; puis il passe en revue ce qui a été fait ailleurs. De cette comparaison étayée de faits et de chiffres, se dégage la nécessité d'organiser méthodiquement la jeunesse ouvrière catholique en vue de sa préservation religieuse et morale.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Technicum de Fribourg

Altitude 642 m.

Longitude Est Paris 4° 49' 15" — Latitude Nord 46° 47' 33"

Du 12 juin

BAROMÈTRE

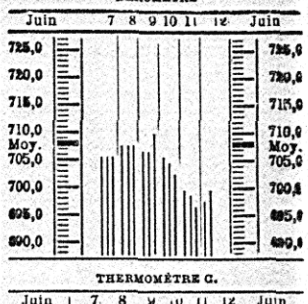

THERMOMÈTRE C.

Juin	7	8	9	10	11	12	Juin
8 h. m.	15	13	13	12	16	12	8 h. m.
1 h. s.	19	18	17	17	17	19	1 h. s.
8 h. s.	15	15	14	18	18		8 h. s.

HUMIDITÉ

8 h. m	90	90	90	90	86	86	8 h. m
1 h. s	86	86	90	90	85	86	1 h. s
8 h. s	90	90	90	61	81		8 h. s

Température maxim. dans les 24 h. : 21°
Température minim. dans les 24 h. : 9°
Eau tombée dans les 24 h. : 1 mm.
Vent : Direction N.-E. ; Force : léger.
Etat du ciel : couvert.

Extrait des observations du Bureau central de Zurich.

Température à 8 heures du matin, le 11 juin.

Paris	14°	Vienne	16°
Rome	18°	Hambourg	15°
St-Pétersbourg	13°	Stockholm	17°

Conditions atmosphériques ce matin 12 juin, à 7 h.

Beau dans la Suisse orientale. Ailleurs, couvert. Brouillard à La Chaux-de-Fonds. Partout calme.

Température : 8° à Saint-Moritz ; 9° à Zermatt ; 10° à Davos ; 11° à La Chaux-de-Fonds ; 12° à Fribourg. Ailleurs 13° à 16°. Il y a 17° à Coire et à Zurich et 18° à Ragaz.

TEMPS PROBABLE
dans la Suisse occidentale

Zurich, 12 juin, midi.

Nuageux ; pluie ; situation instable.

CE QU'IL FAUT SAVOIR

Il faut savoir d'abord que la menthe est la base de la plupart des eaux *dentifrices, pour ne pas dire de toutes*; ensuite que l'alcool de menthe de Ricqlès réunit toutes les qualités d'un bon dentifrice. Il est antiseptique, neutre, d'une fraîcheur exquise et d'un emploi très économique.

Exiger l'alcool de menthe de Ricqlès.

LA HERNIE

Les derniers perfectionnements d'une belle découverte

Le hernieux ne doit plus souffrir ni de sa hernie, ni de son bandage, depuis la belle découverte du renommé Spécialiste de Paris, M. A. CLAVERIE (264, Faubourg Saint-Martin), et surtout depuis les derniers perfectionnements qu'il vient d'apporter à ses merveilleux appareils sans ressorts.

La création d'une **nouvelle matière « Natura »**, imperméable, imputrescible, indéformable, servant à façonner les pelotes de ces appareils leur permet de s'adapter et **d'adhérer** au corps sans nulle gêne, et **rend impossible tout glissement de la hernie.**

C'est une heureuse nouvelle pour tous nos lecteurs atteints de **hernies** et nous nous empressons de leur rappeler, que **M. A. CLAVERIE**, est actuellement de passage dans notre région et qu'il recevra, de 9 à 5 h., à :

PAYERNE, jeudi 14 juin, **Hôtel de l'Ours.**

AVENCHES, vendredi 20 juin, **Hôtel de la Couronne.**

Ceintures perfectionnées et appareil CLAVERIE contre les **déplacements de organes, varices, etc.**

NOUVELLES DE LA DERNIÈRE HEURE

La guerre italo-turque

Constantinople, 12 juin.

Le délai d'expulsion des Italiens expire demain, jeudi. Jusqu'ici, trente mille Italiens ont quitté la ville. Ceux qui restent sont encore nombreux. Plusieurs familles partent aujourd'hui même. Les employés italiens au consulat allemand restent à Constantinople.

Constantinople, 12 juin.

L'ambassade d'Allemagne a demandé à la Porte de ne pas prendre de mesures rigoureuses contre les Italiens qui resteraient en Turquie après l'expiration du délai d'expulsion, ajoutant qu'ils partiront par les prochains bateaux.

Constantinople, 12 juin.

Le bruit d'après lequel environ vingt vaisseaux de guerre italiens croisent près de Lemnos, et qu'on entend depuis Doron le bruit de la canonnade, est démenti officiellement.

Le vali de Smyrne télégraphie que dimanche, un croiseur italien a capturé, dans le port de Kulluk (au S.-E. de Smyrne), *un voilier turc chargé de charbon* et que deux torpilleurs italiens, après être restés vingt heures à l'entrée du port, sont repartis. Il n'y a plus actuellement aucun navire italien en vue de Kulluk. Pendant la présence des deux torpilleurs, deux grands navires de guerre ont apparu à l'horizon. La population s'est retirée à l'intérieur et les habitants de Milas ont passé la nuit sur pied. Le croiseur et les torpilleurs qui ont exploré le port de Boudronne se trouvent actuellement devant Kos.

Constantinople, 12 juin.

Plusieurs journaux signalent que onze navires de guerre italiens croisent entre Imbros et le cap Suwla (à l'entrée des Dardanelles).

Milan, 12 juin.

Le *Corriere* apprend de Philippopoli que le ministre de la guerre communique que le cheik des Senoussi marche contre Benghazi, à la tête de forces considérables.

Le même journal raconte que le commandant *en chef des forces turques* à Smyrne va établir un camp fortifié de soixante mille hommes. On assure que plusieurs officiers étrangers se trouvent au camp turc.

Sur la proposition du club militaire de Milan, une collecte va s'ouvrir parmi les automobilistes italiens, en faveur de la création d'automobiles-cuirassés, destinés à servir en Lybie, et que l'on appellera des « croiseurs du désert ».

Mort de Frédéric Passy

Paris, 12 juin.

Frédéric Passy est mort ce matin à son domicile de Neuilly, près de Paris.

(Frédéric Passy, né à Paris, en 1822, était l'un des chefs de l'initiative du désarmement général et de l'arbitrage international. Membre de l'académie des sciences morales, il laisse de nombreux écrits sur des questions économiques et sociales. En 1901, il partagea avec Dunant, de Genève, le prix Nobel de la paix.)

La grève des dockers de Londres

Londres, 12 juin.

Les chefs du mouvement gréviste semblent désappointés de ce que la grève ne soit pas aussi complète qu'ils l'espéraient. L'attitude du syndicat des marins et chauffeurs reste incertaine. La question de la grève fera l'objet d'un scrutin quand on connaîtra les résultats, lundi. Les grévistes se déclarent persuadés que la grève sera partout complète, bien qu'il faille peut-être quinze jours avant que tous les rouages fonctionnent. Néanmoins, il se peut que tout soit terminé avant, surtout si le gouvernement parvient à persuader les patrons de négocier. La fédération des ouvriers des transports a lancé, hier soir mardi, à Leeds (Yorkshire), un appel à tous les membres du syndicat, quel que soit le corps de métier auquel ils appartiennent.

Londres, 12 juin.

Le directoire de l'union des dockers, qui comprend Liverpool, Hull, l'Ecosse et l'Irlande, a décidé de ne pas faire grève. *Les quatre cents dockers de* Middleton ne tiendront aucun compte de l'invitation à la grève nationale des transports. Plus du 90 % des ouvriers des transports de Greenock (Ecosse) se sont déclarés contre la grève. A Manchester, dans une réunion plénière comptant un millier d'ouvriers du Canal maritime, la grève immédiate a été décidée, à mains levées. La contre-épreuve ne réunit que trois cents opposants. Les grévistes ont empêché, à Southampton, le départ du *Majestic* pour New-York.

En somme, dans les grands ports anglais, la situation, hier soir mardi, était la suivante : On travaille à Liverpool, Hull, Greensby, Glasgow et dans les ports de la Tyne, ainsi que dans les ports d'Ecosse, d'Irlande et du Pays-de-Galles. On chôme à Londres, Bristol, Southampton, Plymouth, Suderland, Manchester et Svansea, soit au total quarante mille chômeurs environ sur trois cents mille qui avaient été invités à quitter le travail.

Dans le quartier de Poplar, à Londres, il y a eu une violente bagarre entre grévistes et jaunes. Les jaunes étaient les agresseurs. Aucune arrestation n'a été opérée.

La grève des équipages en France

Brest, 12 juin.

Les équipages en grève ont tenté de débaucher les matelots des vapeurs en rade chargés de ravitailler les soldats casernés au fort du Goulet. Ils en ont été empêchés par la police, qui a assuré le départ des navires. La grève se continue dans le calme.

Le Havre, 12 juin.

Le paquebot *La France* a désarmé. Ses passagers sont repartis de Cherbourg pour Paris, hier mardi, à 3 heures. Les marins de la Compagnie Normande de Navigation, qui assurent le service de Honfleur, Trouville et Fécamp ont quitté le port. Le service est suspendu. Un grand nombre d'équipages de yachts ont suivi le mouvement. A l'heure actuelle, on signale les défections suivantes : A bord des vapeurs de la Compagnie Transatlantique : six cents hommes ; de la Compagnie Havraise Péninsulaire : cent *quarante hommes ; de la Compagnie des* Chargeurs Réunis : quatre cent cinquante hommes ; de la Compagnie des Messageries Maritimes : cent hommes ; de la Compagnie de Navigation de l'Ouest : quinze hommes ; de la Compagnie Worms : cent hommes ; de la Compagnie Normande de Navigation : quatre-vingt-dix hommes. Les équipages des chalands des ponts et chaussées ont débarqué. Virtuellement, la navigation est suspendue.

M. Clémenceau rétabli

Paris, 12 juin.

Le *Figaro* annonce que M. Clémenceau est rentré chez lui, hier mardi, entièrement rétabli. Il prendra part à la prochaine séance du Sénat.

Banquier en fuite

Paris, 12 juin.

Les journaux annoncent la disparition mystérieuse du banquier Bugardot, dit Dominic Morin, qui laisse un passif de 800,000 fr., et dont les opérations intéressaient spécialement des petits rentiers de province. Bugardot avait été condamné, en 1908, à deux ans de prison.

Le botaniste de Boissieu

Lyon, 12 juin.

Le cadavre de M. de Boissieu, dont la disparition depuis le mois dernier causait une grosse émotion dans la région, a été retrouvé hier après midi, mardi, à Hostias (près de Belley, Ain). Un parent du disparu, M. de Gatelier, le *découvrit au fond d'un précipice*, dissimulé par le rebord d'une caverne. Le cadavre de M. de Boissieu était horriblement mutilé. On pense qu'il a trouvé la mort dans une chute terrible.

Découverte de faux

Nice, 12 juin.

Le commissaire central s'est rendu, hier mardi, à la mairie, pour apposer les scellés sur différents bureaux des services de l'état civil. L'administration municipale a découvert des malversations et des faux, au service des naturalisations et des enfants assistés. L'affaire cause une vive émotion en ville.

La France au Maroc

Paris, 12 juin.

Le décret déterminant les attributions du général Lyautey comme commissaire-résident général de France au Maroc, stipule qu'il est dépositaire de tous les pouvoirs de la République dans l'Empire chérifien. Il est le seul intermédiaire du *sultan auprès des représentants des* puissances étrangères. Il approuve les décrets du sultan, dirige tous les services administratifs, commande les forces de terre et dispose des forces navales.

Fez, 12 juin.

(Par T. S. F). La colonne Gouraud doit partir le 14. La situation continue à s'améliorer. Le sultan, dont le voyage se poursuit sans incidents, s'est félicité, dans un télégramme adressé au général Lyautey, de ce que ce voyage se fasse *dans des conditions si agréables pour* lui.

Le Home Rule

Londres, 12 juin.

La Chambre des Communes a commencé la discussion des articles du Home Rule. De nombreux députés étaient présents. Le premier scrutin a donné une majorité gouvernementale de 102 voix.

Londres, 12 juin.

La Chambre des Communes s'est *ajournée* ; mais cette première séance, consacrée à la discussion des articles du Home Rule, où il a été fait si peu d'ouvrage, et où la discussion a été plutôt aigre, donne l'impression que les débats seront mouvementés.

Douloureux anniversaire

Malte, 12 juin.

Hier mardi, à l'occasion de l'anniversaire de la prise de Constantinople par les Turcs, en 1453, les princes Nicolas et André de Grèce, les missions étrangères et une foule considérable ont assisté le matin à une cérémonie commémorative. La même commémoration a été célébrée partout, en Crète et en Grèce.

Lord Haldane

Londres, 12 juin.

A la Chambre des Lords, *lord Haldane* a pris possession du fauteuil présidentiel, en qualité de Lord-Chancelier (voir *Nouvelles du jour*).

Cambrioleurs internationaux

Milan, 12 juin.

La police a découvert les traces d'une bande internationale de cambrioleurs. Des arrestations ont été opérées à Côme, Vérone et Venise.

La course Berlin-Vienne

Vienne, 12 juin.

L'empereur a adressé à l'aéro-club autrichien un télégramme exprimant sa satisfaction du succès remporté par l'aviateur Hirth.

Le lieutenant Miller a quitté Strehlen à 4 h. 10. Il était à 6 h. ½ au-dessus de Prerau.

Breslau, 12 juin.

L'aviateur Bier a renoncé à partir hier soir mardi.

Aspern-Aviation (près de Vienne), 12 juin.

A 10 heures du soir, hier mardi, on était sans nouvelles de l'aviateur Miller. On suppose qu'il a dû atterrir en route.

L'anarchie persane

Téhéran, 12 juin.

Le régent, sa femme et sa fille sont partis pour l'Europe.

La crise ministérielle n'a pas encore reçu de solution.

A Cuba

New-York, 12 juin.

Le *New-York Herald* annonce que le contre-amiral Osterhaus télégraphie que la situation à Cuba est si menaçante qu'il est désirable qu'il reste à la Havane (Voir *Nouvelles du jour*).

Santiago-de-Cuba, 12 juin.

La canonnière américaine *Nashvile* a débarqué trois-cent cinq marins, avec une pièce de campagne pour protéger les mines de Woodfred. L'infanterie de marine viendra remplacer les marins.

Deux aviateurs se tuent

New-York, 12 juin.

Une dépêche de College Park (Maryland) dit que deux lieutenants américains, nommés Hazlehurt et Wensch se sont tués, ensuite d'une chute d'aéroplane, à l'école d'aviation militaire.

Eruption de volcan

New-York, 12 juin.

Suivant des nouvelles de Seward, l'éruption du volcan Katmat (Alaska) a commencé samedi après midi et a duré quarante-huit heures. Les villages de *Kodiak et White-Islands sont recouverts* d'une couche de cendres d'un pied d'épaisseur. Personne n'est mort ; mais on éprouve des craintes pour les villages voisins. Des souscriptions sont ouvertes dans tous les villages de l'Alaska.

La saison d'hiver

Buenos-Ayres, 12 juin.

Par suite de l'accumulation des neiges, toutes les communications sont interrompues avec le Chili.

SUISSE

L'affaire de Moiry

Cossonnay, 12 juin.

Les deux individus inculpés de l'acte de brigandage dont ont été victimes les époux Boulaz ont été acquittés, vu l'insuffisance des preuves.

Quarantaine levée

Sion, 12 juin.

H. — Le Conseil d'Etat a levé la quarantaine mise sur le bétail vaudois.

Noyés dans l'Aar

Baden, 12 juin.

Cinq ouvriers peintres occupés sur le pont de l'Aar, à Coblentz, sont tombés dans la rivière, l'échafaudage sur lequel ils travaillaient ayant cédé. L'un d'eux a pu se sauver ; deux ont été repêchés ; les deux autres ont disparu dans les flots.

CHAMBRES FÉDÉRALES

Berne, 12 juin.

Le *Conseil national* a repris l'examen de la gestion du Département de l'Intérieur (Rapporteur : M. Streuli). L'Ecole polytechnique fédérale donne lieu à certaines critiques. Les députés Pflüger et Fritschi (Zurich) ont préconisé l'introduction de cours populaires, à quoi MM. Zschokke et Chuard se sont opposés.

Le *Conseil des Etats* a discuté ce matin *la question de la création d'un tribunal* administratif fédéral. (Rapporteur : M. Usteri). Les nouveaux articles constitutionnels proposés par la commission diffèrent de ceux du Conseil fédéral.

M. Winiger (Lucerne) a déclaré que les partis de minorité n'avaient aucune raison de s'opposer à une création émanant du principe de la séparation des pouvoirs. Il ne s'agit d'ailleurs, pour le moment, que d'une revision constitutionnelle.

Berne, 12 juin.

Le Conseil des Etats a décidé d'ouvrir la session extraordinaire projetée, le 9 juillet et non le 8, à cause de la fête de gymnastique de Bâle, qui a lieu le 8.

FRIBOURG

Cours de vacances à l'Université de Fribourg

Les cours commenceront le 22 juillet et finiront le 27 juillet. L'inauguration se fera le dimanche 21 juillet, à 6 heures du soir, au Café des Merciers (près de la Collégiale de Saint-Nicolas).

La carte de participation est délivrée par la Chancellerie de l'Université avant l'ouverture des cours ou bien, au plus tard, pendant les journées des 22 et 23 juillet. Cette carte donne le droit d'assister à tous les cours. Le droit d'inscription est de 5 fr. pour les instituteurs ou institutrices ; de 10 fr. pour tous les autres participants.

La taxe doit être payée ou bien au moment où les participants s'inscrivent, ou bien lorsqu'ils prennent la carte de participation à la Chancellerie de l'Université.

Tout participant, membre du corps enseignant fribourgeois, sera mis au bénéfice d'une bourse spéciale.

Les personnes désirant suivre les cours devront se faire inscrire verbalement ou par lettre à la Chancellerie de l'Université, avant le 18 juillet.

Les cours auront lieu dans le bâtiment universitaire (Lycée). Les horaires des cours s'y trouveront affichés dès le début des cours. Les conférences seront données dans la langue en laquelle elles seront annoncées au programme.

Dès le début des cours, des affiches spéciales renseigneront les participants sur les distractions qui leur seront offertes : soirées familières, excursions, visites de monuments et de collections, concerts, etc.

Pour tout ce qui concerne le logement et la pension, on peut se procurer des renseignements à la Chancellerie de l'Université.

PROGRAMME

I. Section française

Dévaud : Pédagogie : Les moments didactiques d'une leçon, 6 conférences : tous les jours, de 11 heures à midi.

Favre : A propos de la lecture, 2 conférences : vendredi et samedi, de 4 à 5 heures.

de Munnynck : La pédagogie de la conviction religieuse, 3 conférences : lundi, mardi et mercredi, de 5 à 6 heures.

Allo : Le temps et le milieu du Christ, 3 conférences : jeudi, vendredi et samedi, de 5 à 6 heures.

Robert : Histoire de la littérature française du XVII^me^ siècle, 6 conférences : tous les jours, de 6 à 7 heures du soir.

Bertoni : La vie des mots, 3 conférences : lundi, mardi, mercredi, de 9 à 10 heures.

Masson : M^me^ de Staël, Chateaubriand, Lamartine, 3 conférences ; lundi, mardi et mercredi, de 2 à 3 heures.

Feugère : Etude du style français moderne, 6 heures : tous les jours, de 8 à 9 heures.

Exercices de composition française, 3 heures : jeudi, vendredi et samedi, de 9 à 10 heures.

Brunhes : La Géographie humaine : jeudi, de 2 à 3 heures.

Girardin : La répartition des villes en Suisse d'après la carte fédérale, 1 heure ; mercredi, de 10 à 11 heures.

Richoz : Lecture de la carte fédérale, 1 conférence : lundi, de 10 à 11 heures. Les pluies en Suisse d'après la carte fédérale, 1 heure : mardi, de 10 à 11 heures.

Girard : La formation et la destruction des montagnes : samedi, de 2 à 4 heures.

Zeiller : Origine du christianisme dans les Gaules, 1 conférence : jeudi, de 4 à 5 heures.

Castella : Aperçu historique sur la révolution helvétique : 3 conférences : jeudi, vendredi et samedi, de 10 à 11 heures.

Bovet : Le nouveau livre de chant des écoles primaires fribourgeoises, 3 conférences ; lundi, mardi et mercredi, de 4 à 5 heures.

Turmann : Le travail à domicile, 1 conférence ; vendredi de 3 à 4 heures.

M^me^ Golay-Chovel : Cours de diction (avec exercices pratiques), 5 heures : tous les jours, samedi excepté, de 3 à 4 heures.

Deutsche Sektion.

Nadler : Moderne deutsche Stilkunde, 6 Konferenzen : täglich, 8 bis 9 Uhr. — Überblick über die neuere deutsche Literatur *von 1450 bis zur Gegenwart*, 6 Stunden, täglich, 6 bis 7 Uhr abends.

Oehl : Deutsche Literaturgeschichte des 14. Jahrhunderts, 6 Studen : täglich, 9 bis 10 Uhr. — Phonetik, 2 Stunden : Montag und Dienstag, 4 bis 5 Uhr.

Beck : Die Anwendung der aristotelischen Formalstufen auf die wichtigsten Lehrgegenstände der Volksschule, 6 Stunden : täglich, 11 bis 12 Uhr.

P. Hilarin Felder : Die Wunder des Evangeliums und die moderne Kritik, 6 Stunden, täglich, 5 bis 6 Uhr. (Wunder und Natur ; Wunder und Menschengeist ; Geschichtlichkeit der evangelischen Wunder ; Wunder Jesu und natürliche Evangelienerklärung ; Christus als « Wunderarzt » ; Wunder und Weltanschauung).

Wahl : Die schweizerische Schulwandkarte, 1 Stunde : Montag, 10 bis 11 Uhr. — Anthropogeographie mit besonderer Berücksichtigung der Schweiz : 2 Stunden : Dienstag und Mittwoch, 10 bis 11 Uhr.

Büchi : Geschichtliches über die Anfänge der schweizerischen Eidgenossenschaft, 3 Stunden : Donnerstag, Freitag und Samstag, 10 bis 11 Uhr.

Meyer : Über Volksbibliotheken auf dem Lande, 2 Konferenzen : Freitag und Samstag, *9 bis 10 Uhr.*

Gockel : Die Fixsterne (Populare Astronomie), 3 Konferenzen : Dienstag, Mittwoch und Donnerstag, 3 bis 4 Uhr.

Leiischuh : Sehen und Verstehen von Kunstwerken, mit Lichtbilddemonstrationen, 3 Stunden : Montag, 3 bis 4 Uhr, Mittwoch und Donnerstag, 9 bis 10 Uhr. — Moderne Schweizer Maler, 2 Konferenzen mit Lichtbilddemonstrationen : Freitag und Samstag, 3 bis 4 Uhr.

Comptes bourgeoisiaux. — Les comptes de la Bourgeoisie de Fribourg pour 1911 viennent de paraître. Le compte de l'Administration des pauvres porte aux dépenses 56,719 fr. 42 et aux recettes 50,302 fr. 10. Pour arriver à boucler, la Régie a fourni, outre son subside ordinaire de 9500 fr., une allocation extraordinaire de 6417 fr. 32.

Le compte de l'Orphelinat peut se résumer comme suit : recettes, 113,110 francs 92, dont 3084 fr. 72 de solde en caisse du précédent exercice ; dépenses, 112,872 fr. 85 ; solde en caisse pour balance, 238 fr. 07. L'actif de l'Orphelinat s'élève à 708,757 fr. 57 et le passif à 23,000 fr. ; la fortune de l'établissement s'est accrue, en 1911, de 21,870 fr.

Les recettes courantes de l'Hôpital ont été, en 1911, de 181,489 fr. 29 et les dépenses, de 187,804 fr. 61 ; solde en caisse de l'exercice précédent, 6456 fr. 72 cent. ; balance, 187,946 fr. 01. Le compte de la caisse des capitaux de l'Hôpital porte à l'avoir un solde en caisse de 12,560 fr. 41. La fortune de l'établissement s'est augmentée l'an dernier de 24,229 fr. 82 ; elle était de 3,606,853 fr. 76 au 31 décembre 1911.

Le compte de la caisse courante des Fonds pies porte aux recettes 56,999 fr. 73 cent. et aux dépenses 59,286 fr. 10. Avec le solde en caisse de l'exercice précédent (9193 fr. 47), le compte boucle par un excédent de recettes de 6907 fr. 10 cent. La fortune des Fonds pies est de 1,171,278 fr. 46. Augmentation pour 1911 : 1118 fr. 13.

La Caisse des scholarques a dépensé en 1911 : 28,682 fr. 75, dont 20,475 fr. de subsides ; elle a encaissé 40,877 fr. 35, d'où un solde en caisse de 12,194 fr. 60. La fortune de la Caisse s'est accrue de 4941 fr. en 1911 ; elle s'élève à 665,901 francs 35.

Le compte de la Régie des copropriétés bourgeoisiales boucle par un excédent actif de 2529 fr. 03, avec 35,098 fr. 25 aux recettes et 32,569 fr. 22 aux dépenses. Le bilan de la Régie se résume comme suit : actif, 677,002 fr. 65 ; passif, 13,080 fr. 15 ; fortune nette, 663,922 francs 50 (646,059 fr. 50 en 1910) ; augmentation pour l'an dernier : 17,863 fr.

Un article à l'Index. — La *Gruyère* nous arrive ce matin avec un article intitulé : « La vraie liberté », qui est emprunté aux *Paroles d'un croyant*, ouvrage de Lamennais. La *Gruyère* dit que les pensées que Lamennais a consignées dans ce livre sont si hautes, d'une vérité si saisissante, qu'elle ne peut s'empêcher de les reproduire.

L'admiration de la *Gruyère* pour les *Paroles d'un croyant* est tout intéressée. Ce livre, où Lamennais expose les idées démagogiques auxquelles il s'était laissé entraîner, fut une orgueilleuse réplique à la condamnation que le Pape venait de porter contre ses doctrines. Les *Paroles d'un croyant* valurent au malheureux égaré d'être condamné par une nouvelle encyclique et elles sont inscrites à l'Index. C'est alors que Lamennais, levant le drapeau de la révolte, prétendit fonder une nouvelle religion. On sait qu'il refusa, en mourant, de se réconcilier avec l'Eglise.

Il y a dans les œuvres de Lamennais d'autres pages que les *Paroles d'un croyant*. La *Gruyère* se gardera bien de les citer, car elle y trouverait la condamnation de ses conceptions politico-religieuses. Lamennais ne lui paraît digne d'admiration qu'à partir du moment où il prend le chemin de l'apostasie.

Militaire. — Le premier détachement fribourgeois de recrues-carabiniers organisé depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle répartition des troupes est équipé aujourd'hui, mercredi, à l'arsenal de Fribourg. Il partira demain pour Liestal, où il fera son école sous le *commandement du lieutenant-colonel* Apothéloz. Le détachement de Fribourg (C^ie^ III, bat. 4) comprend un officier, quatre sous-officiers et vingt-cinq recrues.

Conservatoire de musique. — Une audition d'élèves, c'est un point de repère sur la route souvent longue et difficile de l'art, un regard en arrière sur le chemin parcouru. Elle doit donc intéresser non seulement nos parents, mais tous ceux que préoccupent les questions d'enseignement. Il faut espérer qu'ils seront nombreux vendredi 14 juin, à 5 h. après midi, dans la grande salle de la Maison judiciaire, pour entendre quelques élèves des classes de piano de M^lle^ G. Broye, M^lle^ J. Villard et de M^me^ Wilczek.

Académie de musique. — Demain jeudi, 13 juin, à 8 h. ¼ du soir, aura lieu dans la grande salle de l'Hôtel de la Banque de l'Etat une audition des classes de violon et violoncelle. L'audition de la classe de violon est entièrement *consacrée à la musique ancienne.*

Toutes les personnes qui s'intéressent à la musique y sont cordialement invitées.

Examens. — Aujourd'hui mercredi, a commencé la série des examens dans les classes primaires de Fribourg, par l'examen des deux classes frœbeliennes de l'école de Gambach. Vendredi, à 8 h., ce sera le tour de la 1^re^ et 2^me^ classe des garçons du quartier de l'Auge, et, à 2 h., celle de la classe parallèle de filles du même quartier.

Calendrier

JEUDI 13 JUIN

OCTAVE DE LA FÊTE-DIEU

Saint Antoine de Padoue, confesseur

Saint Antoine fut religieux de Saint-François. Il convertit beaucoup d'hommes et opéra de nombreux miracles. Il avait une grande dévotion à la Sainte Vierge. Il mourut en 1231, à l'âge de trente-six ans.

Société d'histoire

L'ART BARBARE EN PAYS ROMAND

La dernière réunion de la Société d'histoire a été honorée de la présence de M. le vicomte de Ghellinck, sénateur de Belgique.

M. l'abbé D^r^ *Marius Besson*, professeur, a fait part des dernières découvertes de l'époque barbare faites dans la Suisse romande.

Il a fait circuler d'abord deux planches du prochain fascicule du *Fribourg artistique* reproduisant les trouvailles d'Attalens : fibule d'or byzantine, plaques et contreplaques de ceinturon, l'une en étain, très rare, les autres en fer, carrées ou triangulaires, quelques-unes de grandes dimensions, plaquées d'argent, portant des dessins ou des motifs décoratifs d'inspiration nordique analogues à ceux qu'on trouve dans de vieux manuscrits irlandais. La fouille soignée d'une tombe a permis de se rendre compte de la position, au milieu du dos du mort, d'une contreplaque placée perpendiculairement au ceinturon, pièce souvent trouvée dans les tombes barbares, mais dont on n'avait pas encore expliqué la destination ; le revers porte, imprimée dans la rouille, la décoration striée et pointillée du ceinturon. Parmi les autres objets qui présentent de l'intérêt, M. Besson signale des débris d'étoffe métallisés, restes probables, non du vêtement du défunt, mais de son linceul ; un bracelet en bronze massif ; un crochet de sûreté auquel devait être appendue une chaînette ; avec beaucoup de bonne volonté, on peut y lire le nom de la personne à qui il appartenait, MARIA. Il faut y ajouter quelques morceaux de poterie de fabrication barbare très grossière, et un objet en os, à destination inconnue, présentant des analogies avec un crochet d'arracheur de dents. Les plus anciens objets du cimetière barbare d'Attalens paraissent être du V^me^ siècle ; les plus récents, du X^me^ siècle.

Dans le canton de Neuchâtel, des sépultures barbares ont été découvertes près de Bôle. Mais aucun archéologue ne s'est trouvé là au bon moment pour faire des fouilles méthodiques. On n'a sorti de terre que des perles polychromes et des grains de collier qui servirent même de jouets aux enfants des vignerons. M. le D^r^ Beau, d'Areuse, a pu se procurer une belle bague en argent à large jour et chaton décoré de filigranes d'or. Le reste a été jeté comme de la « vieille ferraille ». En défonçant un pré, à Areuse, on a mis au jour aussi des squelettes et quelques objets, entre autres une fibule ronde d'un type rare, recouverte d'une mince feuille d'argent avec dessins en relief. A Denezy (Vaud), on a découvert une garniture de ceinturon complète, plaque, contreplaque, ferret terminal, et trois curieuses plaquettes décoratives fixées au ceinturon, portant un œillet et servant à suspendre quelque objet.

Une découverte plus importante a été faite, au printemps 1910, à Saint-Sulpice (Vaud), en exploitant une sablière au lieu dit *Sur les Maussannes*. Il y avait là plusieurs centaines de tombes, dont près de deux cents ont pu être explorées avec assez de soin ; les plus profondes étaient en terre libre ; celles de la couche supérieure étaient dallées. De superbes planches coloriées, que M. Besson fait circuler, permettent de se rendre compte de la beauté et de l'importance des trouvailles. Il signale d'abord quatre fibules à cinq rayons portant des verroteries couleur rouge ou grenat maintenues par des cloisons d'or et posées sur une feuille d'or gaufrée ; deux fibules en potin doré représentant un petit cheval, l'une avec le cavalier, une troisième figurant un animal couché ; deux autres fibules en bronze étamé et doré à cinq rayons aussi ; d'autres à trois rayons ; une autre grande fibule en bronze doré, en forme de disque ; deux jolies broches panthériformes en potin ; une magnifique broche en or garnie d'une améthyste rosée ; une bague en argent, avec l'inscription *Arec* ; d'autres bagues en potin, dont l'une porte une belle pierre verte sertie dans un chaton tétraédrique ; une autre bague encore, en cuivre, de grandes dimensions, avec large chaton et monogramme que l'on peut lire *S* (*ignum*) *Aurei* ou *Averni* ; beaucoup d'objets en bronze, boucles de ceinture ou de courroie, rivets, stylets, goupilles en forme d'écusson, ferrets, un fragment de miroir en bronze très brillant ; des couteaux et des boucles en fer, rectangulaires, carrées ou arrondies ; un vase en verre brisé ; un vase cylindrique en pierre ollaire ; des morceaux d'ocre rouge ou jaune ; des grains de collier ; des perles d'ambre ou de verre de diverses couleurs ; une grande épée en fer avec restes d'un fourreau de bois, la seule arme trouvée dans tout le cimetière. Les plaques de ceinture et autres ornements du type burgonde, si fréquents dans la Suisse française, font presque complètement défaut à Saint-Sulpice. Presque tous les objets portent le caractère de l'art franc de la Belgique ou du Nord de la France. Les plus anciens doivent remonter à l'an 500 environ ; les plus récents, à l'an 700. Une colonie ou une famille franque serait-elle venue s'établir sur les bords du Léman, en plein pays burgonde, avant la conquête de la Burgondie par les Francs en 534 ? Tel est le problème qui se pose et qui ne peut se résoudre.

M^gr^ *Kirsch* signale toute l'importance de ces trouvailles de Saint-Sulpice. Il croit que certains musées d'Italie, entre autres le musée des Thermes, à Rome, qui renferme de grandes collections de l'époque barbare, possèdent des objets d'un type analogue, qui lui paraît être plutôt le type wisigoth. Les Wisigoths et les Burgondes ont été en fréquentes relations.

M. le professeur *Schnürer* fait remarquer les affinités existant entre les lois *des deux peuples* et l'*expédition qu'ils* ont faite ensemble contre les Suèves du Portugal vers le milieu du V^me^ siècle.

M. *Besson* admet que certains ornements accusent des influences wisigothes, mais la plupart des autres portent un caractère nettement franc.

M. le vicomte *de Ghellinck* se rappelle avoir vu des objets identiques dans des musées de Belgique, notamment à celui de Namur, si riche en antiquités de l'époque barbare. Il a fait lui-même des fouilles dans son pays, où abondent les tumuli et les monuments de l'époque gallo-romaine. Il a trouvé de la poterie blanche, d'un type très rare, qui ne paraît avoir sa pareille que dans celle trouvée récemment, dit M. Besson, à Dinan (France).

[1] Alliage de deux espèces de cuivre.

Etat civil de la ville de Fribourg

NAISSANCES

4 juin. — Bardy, Fernand, fils de Paul, monteur au télégraphe, de Fribourg, et d'Emma, née Berset, rue des Alpes, 9.

Vauthey, Juliette, fille de Félix, professeur, de Châtel-Saint-Denis, et de Claire, née Raible, Montséjour, 7.

6 juin. — Schumacher, Otto, fils de Frédéric, charretier, de Ruschegg (Berne), et de Régine, née Schmutz, Grandes Rames, 154.

Bersier, Emma, fille d'Amédée, gendarme appointé, de Cugy, et d'Angèle, née Brulhart, aux Augustins.

7 juin. — Sallin, Charlotte, fille de Jules, de Villaz-Saint-Pierre, et de Zaïra, née Serloreti, Villa Noël.

BOURSE DE FRIBOURG

12 juin

Cote des valeurs

OBLIGATIONS

		Demande	Offre
3	Chem. de fer féd. 1903	—	—
3 ½	Confed. Série A.-K.	—	—
3	Fribourg, Etat, 1892	—	—
3	» » 1903	—	—
3 ½	» » 1899	—	—
4	» 3 ½ diff. 1907	—	—
3 ½	Frib. Ville, 1890 Etat	—	—
3 ½	» » 1892 gaz	—	—
½	» » 1896	—	—
3 ¾	» » 1902	—	—
4	» » 1909	—	—
3 ½	Bulle » 1^re^ hyp.	—	91
3	» » 1899	—	96
4	*Comm. de Broc 1887*	—	—
3	» » » 1910	96	—
3 ¾	Caisse hyp. frib., P.	—	91
3 ¾	» » » R.	—	—
3 ¾	» » » S.	—	89 50
4	» » » L.	—	96
4	» » » M.	—	96
4	» » » O.	—	96
4	» » » B.	—	—
3 ¾	B. hyp. suisse. sér. F. G. H.	—	—
3 ¾	Banq. hyp. suisse J.	—	—
4	« « A. Bc. D.	—	—
4 ½	» » E.	—	—
4 ½	Soc. Navig., N.-M.	—	—
4 ½	» » » »	—	—
4	Bulle-Romont 1894	—	96
4 ½	Tramw., Fribourg	—	100
4 ½	Funic. Neuv.-St.-P.	—	—
4 ½	Elec. Monthovon	—	100
	Electrique de Bulle	—	—
4 ½	Brasserie du Cardinal	—	100 50
4 ½	Beauregard av. hyp.	—	—
4 ½	» sans hyp.	—	—
4 ½	Procédés Paul Girod	—	—

ACTIONS

Caisse hyp., frib.	500	— 590	—	—
Banq. cant. frib.	500	— 575	— 580	—
Crédit gruyér.	500	—	—	—
» » *p. fond.*		— *100*	—	—
Crédit agr., Estav.	500	—	—	—
Banq. pop. Gruy.	200	—	—	—
Banq. pop. Glâne	100	—	—	—
Banque ép. et prêts, Estav.	200	—	—	—
Banq. nationale	500	—	—	—
Banq. Hyp. suisse	500	—	—	—
Bulle-Romont	500	—	—	—
Tram. Fribourg	200	—	—	40
Fun. Neuv.-St.-P.	200	—	—	150
Elect. Monthovon	500	—	—	—
Proc. Paul Girod	500	—	—	—
Electrique Bulle	200	—	—	—
Condensat. élect.	500	—	—	—
Engr. chimiques	300	—	—	—
Teint. Morat, priv.	250	—	—	—
Zæhringia fourn.	—	—	—	—
Fab. de mach. priv.	—	—	—	120
Papeter. Marly	1000	—	—	—
Ch. Cailler, jouis.	—	—	—	—
Chocolats Villars	50	—	—	63
Brass. Beaur.	500	—	—	—
Clémentine ord.	300	—	—	—
Cémentine privil.	500	—	—	—
Moulins de Pérol.	500	—	480	—
» p. fond.		—	—	—

LOTS

Fribourg Etat 1902	—	—	—	—
Communes frib. 3 %	—	—	49	50

SOCIÉTÉS

Chœur mixte de Saint-Nicolas. — Demain, jeudi, octave de la Fête-Dieu : office à 7 ½ h. m.

Chœur mixte de Saint-Pierre. — Ce soir, à 8 ¼ h., répétition.

Société des Samaritains. — Mercredi, 12 juin, à 8 ¼ h., à l'école réformée de Gambach : transports et pansements pour l'exercice de Guin, du 30 courant.

Société suisse des commerçants. — Assemblée générale mercredi, 12 juin, à 8 ¼ h. du soir, au local, café du Boulevard, 1^er^ étage.

Cercle catholique. — Ce soir mercredi, à 8 h. ½, réunion ordinaire des membres.

Union instrumentale. — Répétition ce soir mercredi, à 8 h., au local.

Club sténographique. — Ce soir mercredi, à 8 h. ¼, réunion au local, Café du Boulevard, 1^er^ étage.

ANDRÉ ALLAZ, *secrétaire de Rédaction.*

---

13 *Feuilleton de la LIBERTÉ*

MAISON HANTÉE

Par Maryan

« Quel agréable et tranquille petit salon ! dit Chantal, essayant de se montrer convaincue, et renvoyant, hélas ! dans sa pensée, le grand beau salon de Tréviliaune avec ses consoles Louis XV vermoulues, mais authentiques, ses bergères et ses vieux portraits.

— C'est ma chambre quand je suis en vacances. Elle est encore assez grande « pour Paris », et je vous arrangerai ce soir un très bon lit sur ce divan. Asseyez-vous, je vais vous servir votre déjeuner... C'est si commode, les lampes à alcool ! Il sera prêt dans une minute. »

En quelques instants, Chantal fut initiée à *cet aspect nouveau de l'existence*. Il l'intéressa tristement. C'était la vie des travailleuses, dans la grande armée desquelles elle allait s'enrôler.

Tandis qu'Alexandrine la conduisait à un minuscule cabinet de toilette, et lui remettait un savon à bon marché et deux serviettes en grosse toile, le chocolat, fait de la veille, chauffait sur la lampe. Quand Chantal fut prête, un petit couvert à deux était dressé dans une étroite salle à manger. Il y avait des croissants encore chauds, et une mince tranche de beurre.

Était-elle touchée de ces attentions d'une étrangère, ou songeait-elle encore à Tréviliaune, à la vaste et agréable salle à manger où, chacun arrivant à son heure, on s'attardait gaiement au repas du matin. Où étaient les vieilles tasses de faïence à fleurs, les cuillers armoriées, l'énorme pain de ménage, la gigantesque *motte* de beurre, — et la gaieté de Tonnegey, fredonnant ses chansons de Saint-Cyr, et se faisant *paresseusement* préparer des tartines par ses sœurs et sa cousine ? Que ce fût l'attendrissement ou le regret, Chantal pleura.

« Vous êtes fatiguée et nerveuse, ma pauvre petite, dit Alexandrine avec bonté. Vous venez, je le gagerais, de quitter votre famille. Je sais ce que c'est, allez ! Mais si vous êtes trop triste, je vous conseille d'aller d'abord vous retremper au couvent. Il faut être forte, et même gaie, pour entrer chez les autres ! »

Il y avait une imperceptible nuance d'amertume dans ces mots, qu'elle voulait faire encourageants.

« J'oubliais la lettre que vous avez pour moi, dit vivement Chantal, s'essuyant les yeux. Je suis sûre qu'elle me remettra tout à fait, et me rendra plus capable de jouir de votre hospitalité et des attentions pour lesquelles, je vous l'assure, je ne suis pas ingrate...

— Je vous la donnerai tout à l'heure, et vous pourrez la lire bien tranquillement, pendant que j'habille ma mère. Quand je suis ici, cette tâche me revient ; j'aime à la soigner comme un vieux bébé.

— Madame votre mère est malade ?

— Paralysée en partie. Et, hélas ? sa mémoire s'est affaiblie ; mais en s'en allant, elle a emporté les souvenirs tristes de la vie, et ma vieille maman est gaie, tranquille, jouissant de ce qu'il peut lui rester de petits plaisirs.

— Elle n'est pas seule quand vous êtes absente ?

— *Oh ! non pas ! Ma sœur lui tient* compagnie, tout en dessinant des bois, pour des journaux de modes. C'est une jolie profession, qui serait même lucrative si ma sœur était plus libre. D'ailleurs, moi, je ne leur coûte rien, et même je puis les aider un peu ; avec tous mes petits profits de là-bas, je donne des douceurs à la chère vieille.

— Je la verrai, n'est-ce pas, ? demanda timidement Chantal.

— Oh ! oui, certes ! Elle aime toujours les jolies figures comme la vôtre... ma chère... *Ma sœur est à la messe* ; elle sera contente, à son retour, de vous connaître. Et maintenant, lisez votre lettre à loisir, réfléchissez-y, et décidez, sans hâte, ce que votre bonne supérieure laisse à votre choix. »

Elle commençait à débarrasser la table. Chantal insista pour l'aider, et son offre fut acceptée simplement.

« Après des années de labeur chez les autres, se disait la jeune fille, j'aurai peut-être assez épargné pour habiter un logis comme celui-ci, où je préparerai mes repas sur une lampe et laverai mes tasses... Mais moi, je n'aurai personne à entourer de tendresse... »

Ce petit appartement de travailleuse lui donnait comme un avant-goût de son propre avenir, et quelque chose de lourd pesait sur son cœur.

Enfin, elle se trouva seule dans le salon qu'Alexandrine avait mis à sa disposition en lui disant avec bonté : « C'est votre chambre. »

Elle ouvrit la lettre de Mère Saint-Augustin, mais avant d'y jeter les yeux, elle s'arrêta un instant pour calmer un involontaire petit tremblement. C'était sa vie qui allait se décider dans quelques minutes, et elle savait que, sous n'importe quelle forme, ce qui s'offrait à elle serait sans joies.

« Mon enfant chérie, ce n'est pas un « vain prétexte que mon télégramme « évoquait pour vous rappeler. Depuis « quelques jours, j'avais en vue une si- « tuation pour vous, et je retardais un « peu, seulement pour ne pas trop abré- « ger vos vacances.

« Que vous dirai-je, chère petite fille ? « La souffrance nous attend à chaque « pas en ce monde ; les plus tendres vigi- « lances ne peuvent l'écarter. J'ignorais « que Louise eût un si grand fils. Je « croyais vous donner quelques semaines « de repos et de légitime plaisir, peut- « être vous assurer une protection qui « vous gardât de la vie chez des inconnus. « Nos prévisions sont peu de chose, et « je souffre d'être ainsi la cause de votre « chagrin, ma pauvre petite Chantal !

« Hélas ! peu de jeunes filles, je le sais « par d'innombrables confidences, réa- « lisent leurs rêves de bonheur. Je ne « veux pas dire, cependant, que le Bon « Dieu ne vous réserve pas, sous une « forme encore inconnue, des jours heu- « reux dès ce monde. Mais, quoi qu'il « arrive, sachez bien qu'on ne trouve la « paix qu'en s'abandonnant à sa sagesse « et à son amour. Il nous aime, et si ce « n'était parce qu'*Il sait* les secrets de « cette vie et de l'autre, et qu'Il veut « le vrai bien de nos âmes, Il ne voudrait « pas que même un souffle inclément « nous effleurât.

« Dans ce qui est arrivé, vous n'avez « rien à vous reprocher ; vous n'avez pas « même été imprudente, mon enfant. Il « vous reste à surmonter ce chagrin, à en « sortir plus forte, et, pour cela, à oublier « courageusement ce qui s'est passé.

« Oh ! chère petite enfant, ne croyez « pas que ce langage, qui vous révolte « peut-être, soit celui d'un cœur insen- « sible ! Nous sommes des mères, nous « vous aimons, et nous souffrons quand « vous souffrez. Mais je vous dis les « seules paroles capables de vous em- « pêcher de vous perdre en vains regrets.

« Et voici que tout de suite, se pré- « sente à vous la salutaire diversion du « travail. Gagneuse vie, c'est là un terme « vulgaire, très humble, et cependant « c'est beau, ma chérie, et dans le labeur « qui rend indépendante, il y a une vertu « puissante, capable de guérir beaucoup « de blessures.

« Ce que j'ai à vous offrir n'est pas « définitif : cela peut durer, mais il ne « s'agit, pour le moment, que de vous « engager pour quelques mois. La com- « tesse de Meyremont m'a demandé de « trouver une jeune fille bien élevée, « qui puisse accompagner dans le Midi « ou en Italie sa fille souffrante, et en « même temps faire travailler une autre « enfant de huit ou neuf ans. Elle-même « a une santé profondément atteinte, « et est retenue à Paris pour quelque « temps encore.

« Je connais peu M^me^ de Meyremont. « Deux de ses filles ont été élevées dans « une de nos maisons, et y ont laissé un « souvenir sympathique, et douloureux, « hélas ! car elles sont mortes toutes jeu- « nes, il y a deux ou trois ans.

« Il est inutile de vous dire que cette « famille est absolument comme il faut. « La mère fait, partout où elle passe, un « bien immense. Vous seriez traitée avec « égards, et vous recevriez des appointe- « ments mensuels de cent cinquante « francs, ce qui, je dois vous le dire, « constitue à votre âge une somme mes- « surée.

« M^me^ de Meyremont, qui est à Paris « en ce moment, voudrait faire partir « ses filles dès maintenant. J'obtiendrais « un sursis si vous aviez un besoin trop « urgent de revenir ici pour quelques « jours.

(*A suivre.*)

†

Mademoiselle Hensler, à Romont ; Monsieur et Madame Jules Hensler et leurs enfants, Monsieur Jean Neukomm et ses enfants, ont la douleur de faire part à leurs parents et amis du décès de

MADAME

veuve Joséphine HENSLER

leur regrettée mère, belle-mère et grand'mère, enlevée à leur affection dans sa 78me année, munie des secours de la religion.

L'office d'enterrement aura lieu vendredi, 14 juin, à 8 ¼ h., à l'église de Saint-Nicolas.

Domicile mortuaire, Place de Notre-Dame, N° 165.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

R. I. P.

†

L'office de septième pour le repos de l'âme de

MONSIEUR

Jean WEISS-OBERSON

négociant

sera célébré jeudi matin, le 13 juin, à 8 ½ h., à l'église du Collège Saint-Michel.

R. I. P.

Vente d'immeubles

L'office des poursuites de la Glâne vendra aux enchères, le **vendredi 14 juin prochain,** à 2 heures après midi, au café de l'Harmonie, à Romont, les immeubles de M. Gustave Oberson, soit : 1° une maison d'habitation avec magasins, caves, située au centre de la ville de Romont ; une maison d'habitation avec 3 jardins et verger, aux Chavannes, et un champ de 2 poses 123 perches, au lieu dit Praz Chatton ; 2° rière villarimbourd ; 3 parcelles de bois d'une contenance de 546 perches, aux lieux dits Versannes et Esserts. 2898-1130

On demande à acheter

ACTIONS Chocolat de Villars

Offres avec indication du prix et de la quantité, sous chiffres H 2689 A, à Haasenstein & Vogler, à Zurich. 2593

PAPIER ARGENTÉ

acheté à prix élevé. 2452

Jules Ayer, *Av. de la Gare, 9.*

Un homme

45 ans, sérieux, bonnes références, demande un emploi.

S'adresser sous H 3001 F, à *Haasenstein & Vogler, Fribourg.* 2915

On demande comme apprenti boulanger

UN JEUNE HOMME

fort et robuste. Entrée tout de suite, à la **Boulangerie de La Sonnaz.** 2913

Jeune dame

parlant les deux langues, demande place comme vendeuse, dans magasin de la place

S'adresser sous H 3. 00 F, à *Haasenstein & Vogler, Fribourg.* 29 6

Compagnie d'assurances accidents 1er ordre, **demande** pour Fribourg-Ville et éventuellement canton

persomne

bien introduite, pouvant s'occuper de l'acquisition. Forte provision et traitement fixe.

Adresser les offres par écrit, sous H 3005 A, à Haasenstein et Vogler, Berne. 2914

Matériel de couverture

Ire QUAL.

soit

Tuiles à double emboîtement

Tuiles parallèles

Tuiles plates du pays

rouge naturel ou engobé

ainsi que

Ardoises « Eternit » sont livrées à prix *modérés et avec* une garantie de 10 ans.

Schweiz. Baubedarf A.-G.
Herzogenbuchsee
vorm. Peter Krämer

ON DEMANDE

pour un restaurant de la ville

une cuisinière

S'adresser sous H 3010 F, à *Haasenstein & Vogler, Fribourg.* 2918

Echange

Je désire placer ma fille âgée de 15 ans, dans bonne famille, en échange d'un garçon de même âge. 2324-1139

Offres à **Alois Fischer,** *négociant,* **Wolhusen** (canton *de Lucerne).*

ON DEMANDE

une sommelière

sachant les deux langues.

S'adresser sous H 3014 F, à *Haasenstein & Vogler, Fribourg.* 2925

ATTENTION ! !

J'envoie contre remboursement de seulement 3 fr., un grand solde de rideaux, beaux dessins, bonne qualité, jusqu'à 160 cm. large, convenant pour rideaux, tapis de tables, etc., avec, en plus, une grande couverture de commode et 6 beaux grands mouchoirs de poche. Toutes ces marchandises contre remboursement de seulement 3 fr. — Aucun risque, car la marchandise ne convenant pas est reprise. — **Mme Fr. Hirsch,** Expéd., Niederdorfstrasse, 35, Zurich, 1. 2921

Wer erteilt **jungem Manne** französischen Unterricht ?

Offert. mit Preis unter français unter H 3009 F, *an Haasenstein & Vogler, in Freiburg.* 2917

COUTURIÈRE

apprentie et ouvrière ***sont demandées*** au plus tôt, chez **Mlle B. Gerber,** Grand'Rue. 42.

ON DEMANDE

une robuste fille

propre, honnête et active, si possible de la campagne, pour tout faire dans un ménage soigné, et ouvrier boulanger pouvant travailler seul.

S'adresser **L. B., Boulangerie de Verdeaux, Renens-Gare** (cant. Vaud) 2911

Occasion

Montres argent 800 m., 19 Fr., garanties deux ans, jusqu'à épuisement du stock. Ecrire tout de suite. 2834

S'adresser à **Schmid-Guy, La Chaux-de-Fonds.**

MORAT

Une des plus jolies promenades pour familles, sociétés et écoles

BAINS DU LAC PUBLICS

Guide illustré envoyé gratuit par la **Société de développement.**

La Banque de l'Etat de Fribourg

Capital de 21 millions, entièrement placé sur des immeubles

Elle reçoit des dépôts sur carnets d'épargne à **4** % pour n'importe quel montant.

Ces dépôts jouissent, outre la garantie de la Banque, de la **garantie sans restriction de l'Etat de Fribourg.**

Montant des dépôts d'épargne

A fin avril 1911	Fr. 5,884,541.84
A fin avril 1912	» 6,945,513.87

S'adresser au guichet N° 7, de la Banque de l'Etat, Place Notre-Dame, à Fribourg, ou à nos agences de

Bulle	M. Alf. Reichlen	Estavayer-le-Lac,	M. Alex. Francey
Romont	M. Fr. Donzallaz	Cousset	M. Alex. Francey
Morat	M. H. Derron	Tavel	M. D. Zbinden
Châtel-Saint-Denis,	M. J. Philipona		

AUTOMOBILISTES !

Demandez les

PNEUS HUTCHINSON

striés et antidérapants ferrés

Souples, durables, solides.

33-35, rue du Stand, GENÈVE

Cognac Golliez ferrugineux

souverain contre

l'anémie, faiblesse, pâles couleurs, etc.

38 ans de succès

En flacons de **2 fr. 50** et **5 fr.,** dans toutes les pharmacies

Dépôt général : **Pharmacie GOLLIEZ, Morat.**

OFFICE CANTONAL DU TRAVAIL

Bureau de placement officiel et gratuit pour les hommes
FRIBOURG, Avenue de Pérolles, 12

Ouvert : le matin, de 8 h. à midi ½ ; le soir, de 3 à 6 h.

On demande : 2 aides-fromagers, 2 appareilleurs, 1 boucher, 4 boulangers, 1 casserolier, 6 charretiers, 5 charrons, 1 chaudronnier, 12 charpentiers, 1 cocher, 4 cordonniers, 1 couvreur, 18 domestiques sachant traire, 20 domestiques simples, 2 domestiques de maison, 5 ferblantiers, 5 faneurs, 1 fermier, 2 fromagers, 3 garçons d'office, 1 garçon-laitier, 1 gypseur, 14 maréchaux, 2 mécaniciens, 12 menuisiers, 2 fondeurs-mouleurs, 1 peintre, 2 portiers d'hôtel, 7 selliers-tapissiers, 1 scieur, 4 serrurier, 3 tourneurs sur fer, 9 vachers.

Demandent place : 3 aides-fromagers, 2 boulangers, 6 charretiers, 2 charpentiers, 2 cochers, 1 coiffeur, 3 cordonniers, 1 commis de bureau, 2 couvreurs, 3 domestiques de campagne, 2 domestiques de maison, 3 fromagers, 8 garçons de peine, 3 peintres, 1 peintre-enseigne, 6 magasiniers, 1 mécanicien, 22 manœuvres et terrassiers, 2 selliers-tapissiers, 4 scieurs, 2 serruriers, 5 vachers, 2 valets de chambre, 1 gardien de propriété.

Liste de l'Office central des apprentissages, Chancellerie, N° 21

Apprentis demandés : 2 bouchers, 4 boulangers, 1 confiseur, 4 charrons, 1 chaudronnier, 2 ferblantiers, 1 fondeur-mouleur, 1 jardinier, 3 maréchaux, 1 menuisier, 1 meunier, 2 selliers, 1 tailleur.

Apprentis demandant place : 1 cordonnier, 2 ferblantiers, 1 fromager, 1 jardinier, 1 mécanicien, 3 menuisiers, 1 serrurier.

Bureau de placement gratuit pour les femmes
Rue de l'Hôpital, 11.

On demande : 10 aides de ménage, 9 bonnes d'enfants, 4 bonnes supérieures, 4 institutrices, 15 cuisinières, 12 femmes de chambre, 29 filles à tout faire, 1 sommelière, 14 servantes de campagne, 1 demoiselle de bureau ou magasin.

Demandent place : 5 aides de ménage, 2 bonnes d'enfants, 4 bonnes supérieures, 3 institutrices, 4 femmes de chambre, 3 filles à tout faire, 3 filles de salle, 2 sommelières, 4 filles de cuisine, 1 servante de cure, 4 demoiselles de bureau ou de magasin, 2 remplaçantes-cuisinières, 4 couturières et lingères travaillant à l'heure ou à la journée ou à domicile, 12 lessiveuses-récureuses, 2 repasseuses, 7 personnes travaillant à l'heure.

A louer, à la rue du Tir

grands magasins et les locaux du 1er étage pouvant servir à tous genres de commerce. Eventuellement, on louerait les locaux du 1er étage séparément. Conviendraient aussi pour bureaux, ateliers ou entrepôts.

S'adresser à MM. Ryser & Thalmann, rue du Tir.

Hôtel de Rome, Fribourg

TÉLÉPHONE N° 394

Hôtel de premier ordre pour familles et touristes, à proximité de la gare, sur l'**Avenue de Pérolles.**

CAFÉ-RESTAURANT

Arrangement pour banquets de noces, baptêmes, etc.

Cuisine française. *Chauffage central.*

ASCENSEUR. — GARAGE

Chas. SWOBODA,
ci-devant directeur de différents grands hôtels en Algérie.

MM. WECK, ÆBY & Cie, banquiers, à Fribourg, paient

4 ½ %

sur dépôt ferme pour 3 ou 5 ans nominatifs ou au porteur. H 1504 F 1481-622

AVIS A NOTRE CLIENTÈLE DU DEHORS

Grosch & Greiff

FRIBOURG, rue de Romont, 30, vis-à-vis du Temple, FRIBOURG

Pour les personnes ne pouvant se rendre en ville, nous sommes prêt à envoyer de suite à toute demande qui nous sera faite un choix de marchandises qui nous sera expédié franco.

Corset américain de confection très forte, se trouve en tous numéros.
Prix exceptionnel **4.90**

Une dame portera sa toilette avec beaucoup plus de chic en achetant un corset américain du docteur

Warner's Rust-Proof Corsets

Corsets américains, pourvu de la nouvelle invention Warner's, en plusieurs coupes et de confection très solide.
6.50 7.75 8.50 10.50

Corset d'une coupe délicieuse. Buste bas. Très commode, très durable. 6 jarretières, en batiste blanche.
13.50

Occasion très avantageuse
SÉRIE I
Corsets pour dames, en tous numéros.
Prix exceptionnel **2.90**

Occasion très avantageuse
SÉRIE II
Corsets pour dames, en plusieurs façons, 2 jartelles.
Prix exceptionnel **3.90**

Occasion très avantageuse
SÉRIE III
Corsets pour dames, de confection très forte.
Prix exceptionnel **4.90**

Demandez nos corsets américains du prof. Warner's.

Ces trois occasions se trouvent exposées sur comptoirs spéciaux, soit à l'entrée de nos magasins, rayon mercerie.

Demandez notre catalogue spécial.

Mesdames n'oubliez pas de visiter notre grande vente extraordinaire des chapeaux garnis pour dames et enfants ainsi que les formes, fleurs et plumes et tout ce qui reste de la saison d'été.

SÉRIE I
Chapeaux et formes pour dames et enfants, avec très jolies garnitures.
Prix exceptionnellement bas
Au choix **3.90**

SÉRIE II
Chapeaux et formes pour dames et enfants, avec très jolies garnitures.
Prix exceptionnellement bas
Au choix **4.90**

SÉRIE III
Chapeaux et formes pour dames et enfants avec fantaisie, et fleurs.
Prix exceptionnellement bas
5.90

Il nous reste encore quelques jolis chapeaux garnis à différents PRIX TRÈS BON MARCHÉ

M. A. FAVEZ
Méd.-dentiste spécialiste
Fribourg

ON DEMANDE
jeune fille

âgée de 17-18 ans, comme volontaire, pour ménage; bonne occasion pour apprendre la langue allemande. Entrée tout de suite.
S'adresser : **Fr. Meier**, *épicerie-mercerie*, **Vitznau** (ct. Lucerne). H 2984 F 2889

BURMANN & Cie LE LOCLE
RÉSINOLINE
la
CLAIRE
LA MEILLEURE
HUILE
À PARQUETS
ne crasse jamais, inodore, empêche la poussière
HYGIÉNIQUE

DÉPOTS :
F. GUIDI, agent général
Vve TREYVAUD
BULLE

Charles GEISSMANN
Avenue de la Gare, 7
A FRIBOURG
est acheteur de 2817-1108
foin nouveau

LE
MALADE
d'estomac

est souvent très malheureux dans le choix de ses aliments. Voici deux spécialités renommées qui conviennent aux estomacs les plus débiles :
Zwiebacks hygiéniques *SINGER*.
Petites Flûtes au sel *SINGER*.
En vente chez les confiseurs Aug. Perriard, P. Huber et A. Krachbelz.
Exigez bien la marque « Singer, Bâle »

CHARMEY
(Gruyère, 900 m.)
Pension du Chalet
Station climatérique recommandée. Cuisine soignée. Jardin ombragé. Bains dans la maison. Prix réduits en juin et septembre. 2670

RAS RAS RAS RAS
est la
meilleure Crême
pour Chaussures.
A. Sutter ci-devant Sutter-Krauss u. Cie Oberhofen.

A VENDRE
une jument
noire de 4 ans, franche du tout, à 2 mains. 2840
S'adresser à la **Pinte de La Sonnaz.**

Une boisson reconnue salubre et bon marché est le
CIDRE
garanti pur jus de fruits
de bonne qualité et tout à fait clair, livré à 32 et 35 cent. par litre, fût prêté, par la 847
Cidrerie de Guin
DEMANDEZ LE PRIX COURANT

Nouveau !
Potages MAGGI aux pâtes
non comprimées en blocs

Sortes : Pâtes étoiles, mignonnettes, melon.
Petites pâtes aux œufs, aux tomates.

Prix : 1 bloc (2 assiettes) 10 cent.
1 paquet (5 blocs) 50 cent.

Les pâtes, dans ce nouvel emballage, n'étant pas comprimées, conservent leur forme première pendant la cuisson.

Marque de fabrique
« Croix-Etoile »

Hôtel Montbarry-les-Bains-Kurhaus
GARE : LE PAQUIER, EN GRUYÈRE, GARE : GRUYÈRES
Station climat. et hydrothérapique. Source sulfur. et ferrugin. Au centre de vastes forêts de sapin. Raviss. promen. et excursions dans les Alpes fribourgeoises. Prix modérés. Prospectus illustrés par **J. Bertschen**, *propr.*, **Montreux :** *Hôtel de l'Europe*.

Faucheuses Mc Cormick.
Faneuses à cheval.
Râteaux à cheval.
Meules et appareils à aiguiser les faucheuses.
Barres-coupeuses à regain.
Pièces de rechange.
Couteaux complets pour tous les systèmes.
PRIX AVANTAGEUX

E. WASSMER, à côté de St-Nicolas
FRIBOURG

A la même adresse
A VENDRE une faucheuse véritable Mc Cormick un peu usagée, mais en très bon état. 2496-1019

Usine à vendre
grands ateliers de construction mécanique, à Sion, pour travailler le fer et le bois, bien outillés et pourvus d'un beau stock de modèles et de matière première. Turbines et installations hydrauliques et électriques de 30 chevaux. Appartements de 7 pièces avec dépendances et jardin. Le tout à l'angle de la route cantonale et d'une rue principale de Sion, se prête à n'importe quelle industrie ou commerce. Valeur, 100.000 fr.; serait cédé pour 80,000 fr. Comptant, 10,000 fr., pour le reste, conditions très avantageuses. 2923
Offres à Sensal Barfuss, Berne

Compagnie d'assurances générales sur la vie
A PARIS
fondée en 1819
La plus ancienne des Compagnies françaises
Fonds de garantie : 925 millions

Assurances en cas de décès, Mixtes combinées, à Terme fixe, et Dotales. Rentes viagères, immédiates ou différées.
S'adresser, pour les renseignements, à l'agence principale, à Fribourg : **M. Jos. Bisdi**, ou à **M. Léon Branisholz**, *inspecteur-courtier*, à **Fribourg.**

Séjour de vacances
pour élèves, en pleine campagne. Cours d'allemand pour commençants et de perfectionnement. 2922
Institut Wengistein, Soleure.

VIENT DE PARAITRE :
Georges Goyau
Autour du Catholicisme social
CINQUIÈME SÉRIE :
Le Procès de la Morale catholique. — Thomisme et Science des mœurs. — Le Chapelet. — La Jeanne d'Arc de M. Hanotaux. — Lamennais. — Montalembert. — Falloux. — Le P. Colin. — Deux Apologistes : Mœhler, Ruville. — L'évangélisation de Paris.

Prix : **3 fr. 50**

LIBRAIRIE CATHOLIQUE
130, Place Saint-Nicolas, **Fribourg**

ROUGEMONT
près Château d'Œx
Ligne du M. O. B., alt. 1000 m.

Hôtel-Pension de la Gare
Confort. Grand jardin ombragé. Belles promenades. Arrangement pour familles. 2436

HELVETIA
Assurance Mutuelle Suisse contre les accidents
A ZURICH
Succursale à GENÈVE

La Société traite aux meilleures conditions les assurances
Individuelles,
Voyages,
Collectives d'employés,
Agricoles, Domestiques,
Responsabilité civile à l'égard de tiers,
Maladies.
Pour tous renseignements, s'adresser, à Fribourg, à l'agent général **M. Arthur BLANC**, rue de l'Hôpital, 3, ou à l'inspecteur général, **M. F. Grognuz**, rue de Lausanne, 2.

SOCIÉTÉ SUISSE DE BANQUE ET DE DÉPOTS
Capital : 25,000,000 de francs
SIÈGE SOCIAL A LAUSANNE

L'Agence de Fribourg, 38, Avenue de la Gare
se charge, aux meilleures conditions, de toutes opérations de
BANQUE et de BOURSE
consent des **AVANCES** sur **TITRES** cotés à
4 ½ % franco commission, en compte courant.
PAIE TOUS LES COUPONS SUISSES
ET ÉTRANGERS SANS COMMISSION

VOYAGES TRANSATLANTIQUES
du Norddeutscher Lloyd

Pour New-York :	**Prochains départs :**	
via Southampton et Cherbourg	de Brême Kronprinzessin Cecilie	25 juin
via Southampton et Cherbourg	de Brême George Washington	29 juin
via Southampton et Cherbourg	de Brême Kronprinz Wilhelm	2 juillet
via Boulogne	de Brême Kœnigin Luise	6 juillet
via Southampton et Cherbourg	de Brême Kaiser Wilhelm II	9 juillet
via Naples et Palerme	de Gênes Friedrich der Grosse	25 juillet
Pour Philadelphie	de Brême **Breslau**	27 juin
Pour le Brésil via Anvers	de Brême **Crefeld**	29 juin
Pour Montevideo et Buenos-Aires	de Brême **Giessen**	22 juin
Pour Alger et Gibraltar	de Gênes **Bülow**	27 juin
Pour l'Asie orientale via Naples	de Gênes **Lützow**	27 juin
Pour l'Australie et Port Saïd	de Gênes **Gneisenau**	16 juillet
Pour Alexandrie direct	de Marseille Prinzregent Luitpold	26 juin
» via Naples et Corfou	de Gênes Prinz Heinrich	3 juillet
Pour le Pirée et Constantinople	de Gênes **Therapia**	26 juin

Billets circulaires internationaux. — Wagons-lits. — Voyages de plaisir
Expéditions. — Passage de cabine. — **ÉMIGRATION**
Renseignements gratuits sur tous voyages.
H. Meiss & Cie, S. A. Agence suisse de voyages « Lloyd » Bahnofstrasse, 40 **ZURICH**
Agence générale pour la Suisse
Représent. à Fribourg : **CLARAZ & Cie**, expéditeurs, 35, rue de Romont

Entrepôts à louer
à **Bulle**, *Avenue du Midi.* Entrée à volonté. 2824
S'adres. à **M. Louis Blanc**, *directeur*, à **Bulle.**

Désirant utiliser ses vacances
un étudiant universitaire
connaissant les langues française et allemande, **demande emploi** dans famille catholique. 2819
S'adresser sous H 292 F, à *Haasenstein & Vogler, Fribourg.*

L'Hôtel de la Gare de Moudon demande une
JEUNE FILLE
sachant faire la cuisine. S'y présenter. 2743

Chalet meublé
à louer pour l'été, à Villarlod. — Vue magnifique, au frais, bâtiment entièrement neuf, 8 chambres, 2 cuisines, caves, buanderies, eau dans la maison, jardin, proximité du **Bureau postal.**
Pour visiter, s'adresser à ce bureau. H 1119 B 2597

Contre Aigreurs
Digestions pénibles Manque d'appétit Constipation Anémie prenez l'
ALKOS
Fr. 3.50
LE FLACON

A VENDRE
1 automobile, excellent état, marque C. I. E. M., 4 cylindres, 24 HP, double allumage, double phaéton. 1904
S'adresser : **Usine Joseph ODY, Grand-Pré, Genève.**

A LOUER
à l'Avenue du Midi
1 bel appartement de 5 chambres, installation moderne et dépendances. 2 locaux bien éclairés, conviendrait pour bureaux, magasins ou ateliers tranquilles.
S'adresser à **H. Hogg-Mons**, *entrepreneur, Aven. du Midi No 17.* 1286

Rhumatisme chronique et Maladie des nerfs
Depuis plus d'une année, je souffrais de fortes douleurs nerveuses-rhumatismales lancinantes et de sentiments de brûlures dans la poitrine, le dos et les membres. J'avais des embarras d'estomac et des intestins et de fortes douleurs. Grâce au traitement par correspondance de l'Institut médical et par la nature à Niederurnen, je fus bientôt et si bien guéri que jusqu'à ce jour je n'ai pas eu la moindre rechute. — C. Hermann, Mels (St-Gall), 26 octobre 1909.
Chaque personne qui veut connaître sa maladie et être guéri envoie son eau ou la description de sa maladie à l'institut médical et par la nature, à Niederurnen de H.-J. Schumacher, médecin et pharmacien diplômé.

Demandez dans toutes les pharmacies
l'Alcool de menthe et camomille Golliez
(Marque des « 2 Palmiers »)
Produit hygiénique perfect. ne devant manquer dans aucun ménage
Le flacon 2 fr.
Dépôt général : Pharmacie Golliez, Morat

Salon de coiffure moderne
Mme KIEFFER, coiffeuse de Lausanne, **annonce aux dames de Fribourg** qu'elle vient de transférer son domicile **Grand'Rue, 31, au 1er étage, à Fribourg.**
Travail soigné, Schampoing antiseptique.
Ondulation Marcell, Postiches, Teinture. Séchoir électrique. H 2931 F 2822

CAISSE D'ÉPARGNE
de la Ville de Fribourg
— FONDÉE EN 1829 —
Dépôts sur carnets d'Epargne.
Prêts hypothécaires en 1er rang, jusqu'à épuisement du disponible.
Le seul établissement de la place dont les déposants jouissent de l'exemption de tout impôt jusqu'à concurrence de 1200 fr.

L'auberge de l'Industrie
A LA VERRERIE DE SEMSALES est à vendre ou à louer.
Entrée en jouissance le 1er janvier 1913.
Adresser les offres **jusqu'au 20 juin**, à **M. Lucien Despond, à Bulle**, chez lequel on peut prendre connaissance des conditions.

CONTRE LA CHUTE DES CHEVEUX
les pellicules et les démangeaisons
employez la
CANADOLINE
CLERMONT & E. FOUET, GENÈVE

La Silencieuse
EST LA REINE DES MACHINES A COUDRE
10 ans de garantie. Prix modérés. Facilités de paiement. Demandez le catalogue à **MM. Hertig & Cie Grand-Saint-Jean, Lausanne, successeurs de Maurice Guigoz.**
Sur demande, notre voyageur visitera les clients à domicile.

Banque Populaire Suisse
FONDÉE EN 1869
Alstetten, Bâle, Berne, Delémont, **Fribourg**, Saint-Gall, Genève, St-Imier, Lausanne, Montreux, Moutier, Porrentruy, Saignelégier, Thalwil, Tramelan, Tavannes, Uster, Wetzikon, Winterthour, Zurich.

Capital versé et réserves : Fr. 68,500,000

Escompte et **Encaissement** d'effets sur la Suisse et l'étranger.
Crédits en compte courant avec cautionnement, nantissement ou hypothèque.
Achat et Vente de titres. Ordres de bourse.
Garde d'objets de valeur et de titres. **Location de casiers.**
Réception de dépôts d'argent en compte courant, en compte d'épargne et contre
Obligations 4 ¼ %
à 3 et 5 ans fixe, en coupures de Fr. 500, 1000 et 5000, **nominatives** ou **au porteur.** Coupons semestriels, payables sans frais auprès de tous les sièges mentionnés ci-haut.
LA DIRECTION GÉNÉRALE.

Le meilleur vin tonique et apéritif
Vente annuelle :
8 MILLIONS DE BOUTEILLES

BYRRH
PREMIÈRES RÉCOMPENSES aux Grandes Expositions
Maison Violet Frères, à Thuir (France)
L. VIOLET, successeur